

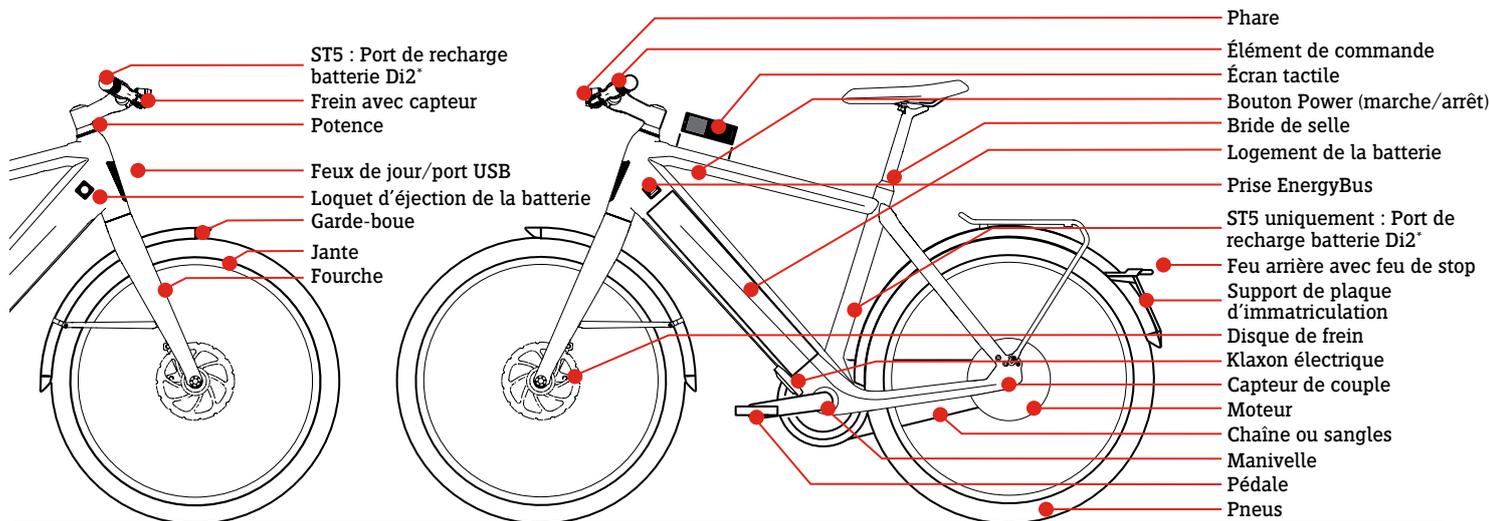
# MANUEL DE L'UTILISATEUR

## ST1 | ST2 | ST3 | ST5 | ST7

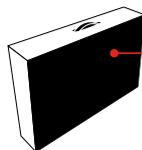
Français

+STROMER-

## PIÈCES DU S-PEDELEC STROMER ST1 ST2 ST3 ST5

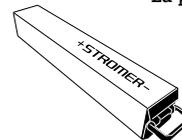
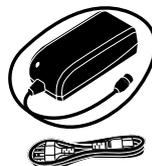


### Contenu de la livraison



#### Sommaire :

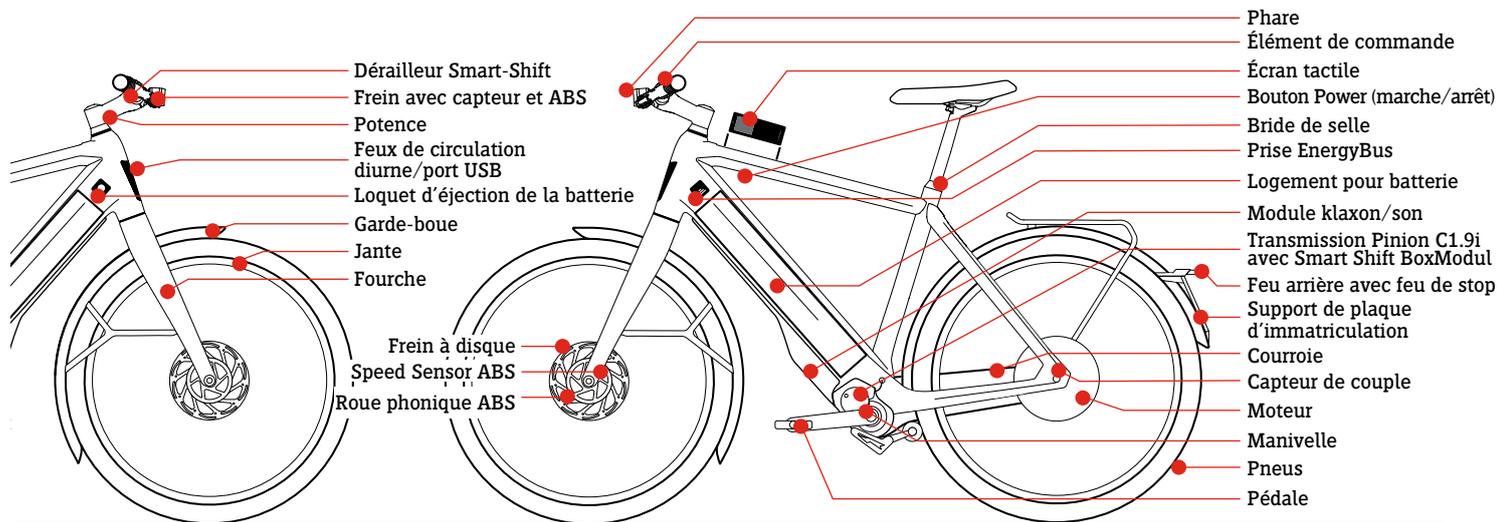
- Notice d'utilisation du S-Pedelec Stromer
- Chargeur
- Support pour smartphone (ST3, ST5)
- Cordon de charge Di2 (ST5)



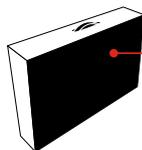
\* La position dépend de la version

**i** Le S-Pedelec que vous avez acheté peut présenter un aspect différent. La présente notice concerne l'utilisation d'un S-Pedelec. La présente notice d'utilisation est livrée avec votre S-Pedelec et n'est valable que pour les modèles ST1, ST2, ST3 et ST5.

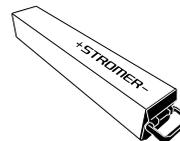
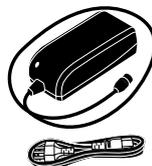
## PIÈCES ST5 PINION



### Contenu de la livraison

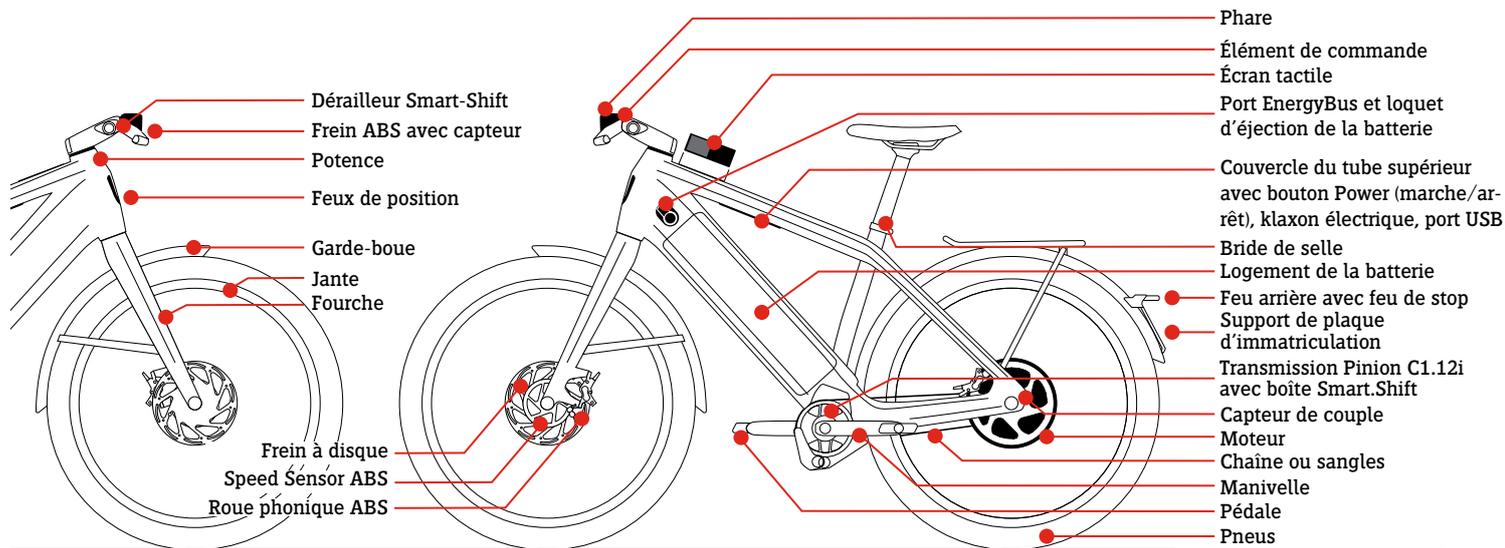


- Sommaire :**
- Notice d'utilisation du S-Pedelec Stromer
  - Chargeur
  - Support pour smartphone
  - Pédales
  - Rétroviseurs latéraux

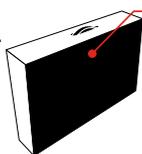


**i** Le S-Pedelec que vous avez acheté peut présenter un aspect différent. La présente notice concerne l'utilisation d'un S-Pedelec. La présente notice d'utilisation est livrée avec votre S-Pedelec et n'est valable que pour le modèle ST5 Pinion.

## PIÈCES DU S-PEDELEC STROMER ST7

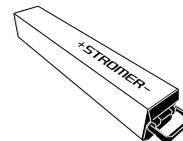
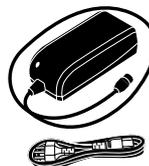


### Contenu de la livraison



#### Sommaire :

- Notice d'utilisation de la transmission Pinion
- Notice d'utilisation de Pinion Smart.Shift
- Notice d'utilisation de la tige de selle suspendue
- Notice d'utilisation de la fourche à suspension Wren
- Notice d'utilisation du Blubrake
- Chargeur
- Support pour smartphone
- Pédales
- Rétroviseurs latéraux



**i** Le S-Pedelec que vous avez acheté peut présenter un aspect différent. La présente notice concerne l'utilisation d'un S-Pedelec. La présente notice d'utilisation est livrée avec votre S-Pedelec.

## CHÈRE CLIENTE, CHER CLIENT,

Nous voudrions, pour commencer, vous féliciter pour votre achat et vous donner quelques informations importantes concernant ce S-Pedelec haut de gamme.

Cela vous permettra de mieux comprendre son fonctionnement et de prévenir les risques. Lisez attentivement cette notice d'utilisation et respectez-la. Conservez-la précieusement.

Votre Stromer vous a été remis entièrement monté et réglé. Si ce n'est pas le cas, pour garantir un travail de qualité, adressez-vous pour les interventions nécessaires à votre revendeur Stromer.

Nous partons du principe que les utilisateurs de ce S-Pedelec disposent déjà des connaissances de base leur permettant d'utiliser un vélo. Toutes les personnes qui

- utilisent
- réparent ou entretiennent
- nettoient
- ou éliminent ce S-Pedelec

doivent avoir lu et compris le contenu et la signification de l'ensemble de la présente notice d'utilisation. Pour toutes questions, si tout n'est pas clair, ne manquez pas de consulter votre revendeur Stromer.

La présente notice est entièrement consacrée à la façon dont se présente votre S-Pedelec, à sa mécanique et à son entretien. Nous vous recommandons de la lire soigneusement. Beaucoup de ces informations sont importantes pour la sécurité. Le fait de les négliger peut être source d'accidents graves et de dommages coûteux.

Un S-Pedelec moderne étant un objet technique performant, nous n'abordons que les points les plus importants.

Certains détails techniques spécifiques sont expliqués dans les instructions jointes des fabricants des accessoires montés sur le S-Pedelec. Ces notices sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : **[www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support)**

**i** Renseignez-vous avant d'utiliser ce Stromer pour savoir si vous avez besoin d'un permis de conduire pour l'utiliser et, si oui, lequel ! Ne l'utilisez que si vous possédez le permis de conduire prescrit.

**i** Renseignez-vous concernant les réglementations nationales en vigueur dans votre pays et respectez-les.

Avant de circuler sur la voie publique avec votre S-Pedelec, familiarisez-vous avec la réglementation nationale de votre pays. Vérifiez en particulier à quelles exigences en termes d'équipement votre S-Pedelec doit répondre, pour que son utilisation sur la voie publique soit autorisée et si d'éventuels brevets ou permis sont obligatoires pour son utilisation.

Il s'agit notamment d'informations sur :

- le type de système d'éclairage qui doit être emmené ou monté ;
- la mise en place correcte des catadioptres latéraux de couleur orange ;
- le type de freins utilisés ;
- les éventuelles restrictions d'âge applicables dans certaines régions ;
- d'éventuelles restrictions quant à la circulation sur la voie publique pour les enfants ;
- l'obligation éventuelle de porter un casque.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Avant d'utiliser ce S-Pedelec, lisez attentivement tous les avertissements et toutes les indications fournis par la présente notice d'utilisation et respectez-les. Conservez toujours la notice d'utilisation à proximité de votre S-Pedelec pour l'avoir toujours sous la main.

**Avant d'utiliser votre vélo pour la première fois, n'oubliez pas de lire les sections « Avant la première utilisation », « Avant chaque utilisation » et « Utilisation conforme » !**

Et lorsque vous donnez ou revendez votre S-Pedelec à quelqu'un d'autre, remettez-lui aussi la notice. La présente notice comporte des icônes attirant votre attention sur des points importants. Ces icônes signalent un danger que l'on peut courir dans certaines circonstances ! Les explications sur les risques encourus sont écrites en rouge.

 **Remarque** : cette icône informe sur l'utilisation du produit ou sur la partie de la notice d'utilisation à laquelle il faut se référer.

 **Attention** : cette icône signale un comportement inapproprié pouvant entraîner des dommages matériels et environnementaux.

 **Danger** : cette icône signale un risque de dommages corporels si les consignes d'utilisation ne sont pas respectées, ou bien si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

 **Liaison vissée importante** : il convient de respecter le couple de serrage exact lors du serrage. La valeur du couple de serrage se trouve sur la pièce elle-même ; si ce n'est pas le cas, consultez le tableau de la page 38. Pour bien respecter le couple de serrage prescrit, il faut utiliser une clé dynamométrique. Confiez ce travail à votre revendeur Stromer si vous n'avez pas de clé dynamométrique ou si aucun couple de serrage correct n'est indiqué ! Les pièces qui ne sont pas correctement serrées peuvent se détacher ou se casser ! Cela peut entraîner des chutes sévères !

 Un S-Pedelec est un objet technique moderne sophistiqué ! Pour intervenir dessus, il faut un savoir-faire, de l'expérience et des outils spéciaux ! N'intervenez pas vous-même sur votre S-Pedelec ! Confiez l'entretien et la réparation de votre S-Pedelec à un spécialiste.

 Vérifiez régulièrement l'intégrité de tous les composants et le serrage de l'intégralité des vis et boulons. Les vis et boulons ne doivent jamais être desserrés. Ne les contrôlez qu'avec une clé dynamométrique et un couple de serrage correct. Confiez le contrôle à votre revendeur Stromer si vous n'avez pas de clé dynamométrique ou si vous ne connaissez pas le couple de serrage correct.

 En cours d'utilisation comme au cours de toutes interventions, les pièces en mouvement et en rotation de votre Stromer constituent des dangers.

Il faut se protéger en évitant de porter des vêtements trop larges qui seraient susceptibles de s'y prendre. En cours d'utilisation et pour toutes interventions, il faut se tenir éloigné des pièces qui tournent (roues, disques, plateaux, pignons) et ne pas saisir des pièces en mouvement, pointues ou qui dépassent (pédales, manivelles, etc.).

## SOMMAIRE

<b>Pièces du S-Pedelec Stromer ST1 ST2 ST3 ST5</b>	2	Arrêt	19	<b>Batterie</b>	26
<b>Pièces ST5 Pinion</b>	3	Mode veille	19	Mode veille de la batterie	26
<b>Pièces du S-Pedelec Stromer ST7</b>	4	<b>Élément de commande</b>	19	Retrait et insertion de la batterie	26
<b>Chère cliente, cher client,</b>	5	Niveaux d'assistance	20	Loquet d'éjection de la batterie du Stromer ST7	26
<b>Consignes de sécurité</b>	6	Éclairage	20	<b>Consignes de sécurité pour le chargeur</b>	27
<b>Notice de prise en main du Stromer</b>	8	<b>Changement de vitesse</b>	20	<b>Charge de la batterie</b>	27
<b>Pour votre sécurité</b>	11	Poignée tournante	20	Charge de la batterie en dehors du S-Pedelec	28
<b>Électricité et électronique</b>	12	Lever de commande/bouton de commande du dérailleur	21	Charge de la batterie en place dans le S-Pedelec	28
<b>Éclairage</b>	12	Pinion Smart.Shift	21	Affichage de l'état de charge	29
<b>Indications destinées aux parents et aux tuteurs légaux</b>	13	<b>Mode frein/récupération</b>	21	<b>Entretien/réparation</b>	30
<b>Avant la première utilisation</b>	13	<b>Avertisseur électronique</b>	22	Chaîne/courroie	31
<b>Avant chaque utilisation</b>	16	<b>Son du Stromer</b>	22	Jantes/pneus	32
En cas de chute	16	<b>Écran tactile/affichage</b>	22	Réparation des crevaisons	32
<b>Dispositions légales</b>	16	Écran tactile	22	Freins	32
<b>Utilisation conforme à la destination</b>	17	Affichage route	22	Dérailleur	33
Pièces autorisées	18	Indicateur de vitesse - Pinion Smart.Shift	22	Le tuning des S-Pedelec est interdit	34
<b>Transport d'enfants et remorques</b>	18	<b>Protection contre le vol</b>	22	Transport de bagages et de charges	34
Transport d'enfants	18	<b>Application Stromer OMNI</b>	23	Éclairage	35
Remorques de transport et remorques pour enfant	18	<b>Port USB pour recharge</b>	23	Système d'antiblocage (ABS) avec régulation du décollage de l'axe arrière	35
Montage de la remorque	19	Stromer ST3 / ST5	23	Programme d'entretien	35
<b>Marche/arrêt du Stromer</b>	19	Stromer ST7	23	Lubrification	37
Bouton Power (marche/arrêt)	19	<b>Autonomie</b>	23	Vis et boulons	38
Mise en marche	19	<b>Système d'antiblocage (ABS) avec régulation du décollage de l'axe arrière</b>	23	<b>Garanties légales</b>	38
		<b>Menu et réglages</b>	24	<b>Garantie, défauts, usure</b>	38
		Page d'accueil et affichage route	24	Usure	38
		Réglages dans le menu	25	<b>Caractéristiques techniques</b>	39
				<b>Protection de l'environnement</b>	40
				<b>Mentions légales</b>	40

## NOTICE DE PRISE EN MAIN DU STROMER

**i** Cette notice de prise en main est destinée à des cyclistes ayant déjà l'habitude des S-Pedelec. Toutefois, il faut absolument lire en plus la notice d'utilisation complète même si vous avez déjà une expérience des S-Pedelec !

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées concernant les fonctions et les réglages sur l'application Stromer ou par Internet à l'adresse suivante :

[www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support).

**1) Avant la première utilisation, effectuez d'abord une charge complète de la batterie, que ce soit sur le S-Pedelec ou en dehors.**

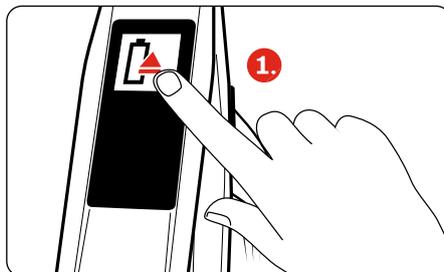
a) Charge externe :

Retrait de la batterie

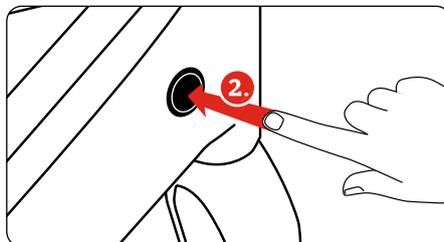
**!** La batterie est lourde. Ne la laissez pas tomber. Vous pourriez vous blesser et/ou la batterie pourrait être endommagée. Les dommages de la batterie provoqués par une collision entraînent une perte des garanties du fabricant.

**i** La batterie ne peut se déverrouiller qu'à l'arrêt.

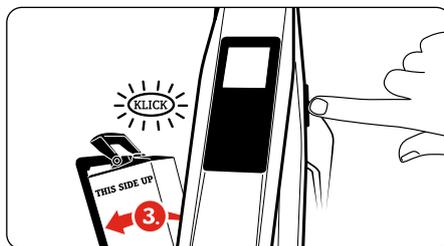
Retrait de la batterie (Stromer ST1/ST2/ST3/ST5)



Cliquez sur l'icône « Éjection de la batterie »



Appuyez sur le loquet d'éjection de la batterie



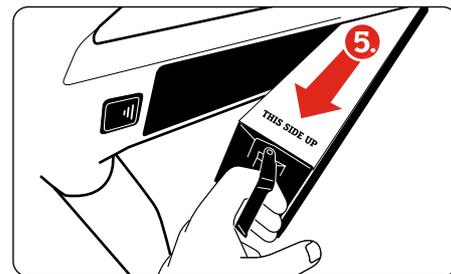
Le logement de la batterie s'ouvre

**!** Le logement de la batterie s'ouvre de manière dynamique. La batterie est très lourde ! Retenez le couvercle du logement de la batterie avec la main lors de l'ouverture.

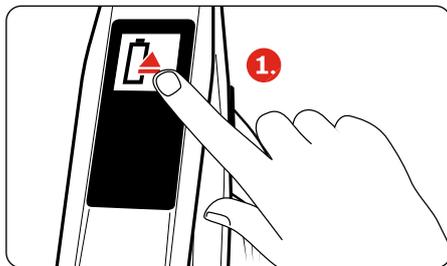


Cliquez sur l'icône « Off » et maintenez la pression jusqu'à ce que l'écran soit éteint.

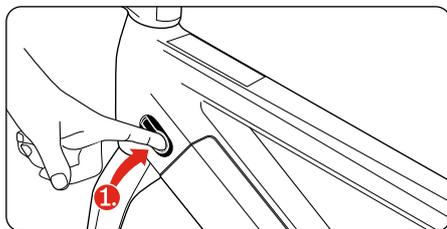
Retirez la batterie.



## Retrait de la batterie (Stromer ST7)

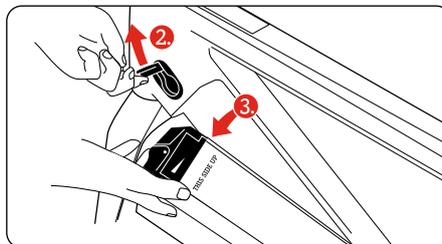


Cliquez sur l'icône « Éjection de la batterie »



Tirez le loquet d'éjection de la batterie.

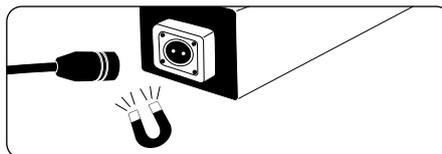
**!** Le logement de la batterie s'ouvre de manière dynamique. La batterie est très lourde ! Retenez le couvercle du logement de la batterie avec la main lors de l'ouverture.



Tirez le loquet d'éjection de la batterie au-delà de la première butée/résistance. Vous pouvez maintenant retirer la batterie.

Attention, la batterie étant lourde, il faut veiller à ne pas la faire tomber. Vous pourriez vous blesser et/ou la batterie pourrait être endommagée.

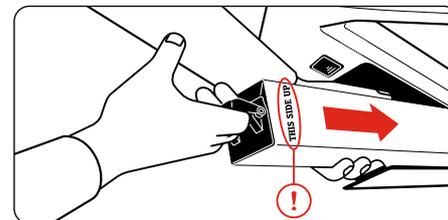
## Mise en charge de la batterie



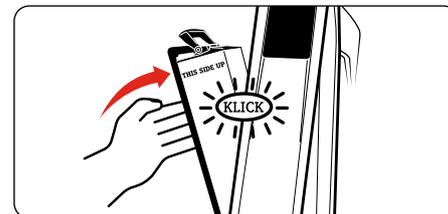
**!** La batterie du Stromer se charge exclusivement avec le chargeur Stromer correspondant.

## Mise en place de la batterie

Insérez la batterie dans son logement. Il faut veiller à ce que le connecteur soit orienté vers le bas et que la mention **THIS SIDE UP** soit visible en haut. Enfoncez la batterie vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.



Refermez le couvercle de son logement. Appuyez sur le volet bien à plat avec la paume jusqu'à ce qu'il se verrouille en faisant un léger bruit.



**!** La mention « THIS SIDE UP » doit apparaître sur la face supérieure.

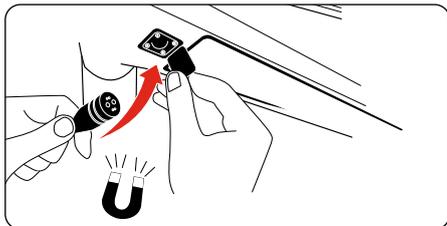
## b) Charge de la batterie en place

 La batterie du Stromer se charge exclusivement avec son propre chargeur.

Stromer ST1/ST2/ST3/ST5 :

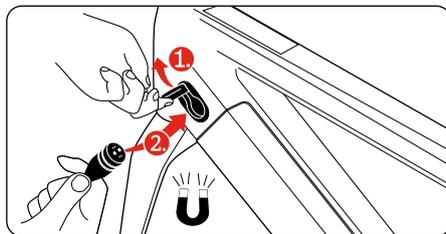


Ouvrez le clapet du port de recharge



Stromer ST7 :

Le connecteur pour le cordon de charge se trouve sous le loquet d'éjection de la batterie. Il est visible lorsque le loquet d'éjection de la batterie est ouvert.



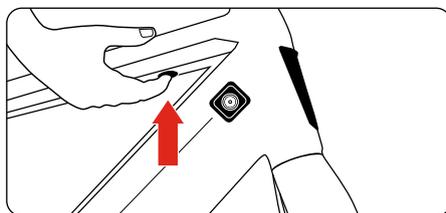
Tirez le loquet d'éjection de la batterie jusqu'à la première butée/résistance. L'accès au port est libéré.

 Si vous ouvrez le loquet au-delà de la première butée/résistance, le logement de la batterie s'ouvre de manière dynamique.

Il convient d'effectuer une charge complète de la batterie lors du premier processus de charge.

### 2) Mettre en marche le système électrique

Le bouton marche-arrêt se trouve sur la face inférieure du tube supérieur, en-dessous de l'écran tactile.



 Par sécurité, l'assistance du Stromer ne s'enclenche qu'au-dessus d'une vitesse minimum. Il est quand même conseillé de bloquer l'un des freins avant de mettre le premier pied sur une pédale. La puissance d'accélération peut surprendre. Un démarrage trop fort peut entraîner des chutes, éventuellement des blessures graves, lorsqu'on est au milieu de la circulation ou sur terrain meuble. Essayez d'abord votre Stromer dans un endroit peu fréquenté avant de vous lancer sur la voie publique !

 Il ne faut jamais rouler sans la batterie. En l'absence de batterie, le couvercle du logement de la batterie ne peut pas être verrouillé, le logement de la batterie peut alors s'ouvrir de manière intempestive ce qui peut provoquer des chutes et des blessures.

 Le Stromer peut naturellement s'utiliser sans assistance, comme un vélo normal.

Le degré d'assistance est fonction de la force avec laquelle on appuie sur les pédales, ce qui veut dire que plus on pédale fort, plus le moteur vous aide à avancer. Si on cesse de pédaler en marche, l'assistance s'interrompt et ne reprend que lorsque l'on recommence à pédaler.

## Élément de commande

L'élément de commande fixé au guidon donne accès aux principales fonctions du Stromer sans avoir à retirer les mains du guidon.

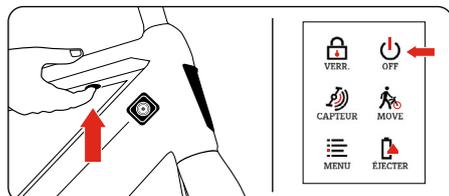


Réglages de base de l'affichage route    Affichage écran tactile

### 3) Coupez le système électrique une fois votre trajet terminé.

1. Appuyez sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionnez dans la page d'accueil la commande **ARRÊT**.

### Mode veille



Arrêt

Affichage écran tactile

Si vous n'éteignez pas votre Stromer, il passe en mode veille après une inactivité d'environ 5 minutes. En mode veille les capteurs restent actifs. Le système redevient actif lui-même dès qu'on déplace le Stromer.

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

Avant de rouler sur la voie publique, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.

Dans de nombreux pays, un permis est nécessaire pour utiliser un S-Pedelec. Il y a lieu de se renseigner sur les conditions d'utilisation en vigueur dans le pays d'utilisation.

La présente notice d'utilisation part du principe que vous savez faire du vélo. Il ne s'agit pas de vous apprendre à rouler avec un S-Pedelec. Il ne s'agit pas non plus de vous apprendre à monter ou à réparer votre S-Pedelec.

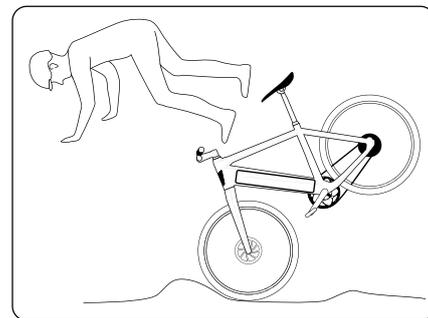
Il faut toujours avoir conscience des dangers inhérents à l'utilisation d'un S-Pedelec. En tant qu'utilisateur ou utilisatrice, vous êtes particulièrement vulnérables. Gardez toujours à l'esprit que la sécurité n'est pas la même que dans une voiture. Il n'y a ni airbag ni carrosserie protectrice. Cela n'empêche pas que vous vous déplacez plus rapidement et sur d'autres parties de la chaussée qu'un piéton et que beaucoup d'autres cyclistes ayant des vélos sans assistance. C'est pourquoi il faut toujours faire extrêmement attention aux autres usagers de la route.

Pour commencer, quelques indications concernant le cycliste lui-même :

- Il faut toujours porter un casque adapté à l'utilisation d'un S-Pedelec et bien ajusté, et l'utiliser pour chaque trajet !
- Respectez les conseils pour le port du casque donnés dans la notice du fabricant.



- Portez toujours des vêtements de couleur claire ou des vêtements de sport munis d'éléments réfléchissants (un gilet par exemple) ; c'est important pour être vu à temps par les autres usagers de la route.
- Il faut absolument porter des vêtements bien ajustés aux jambes (mettre des pinces à vélo le cas échéant), et des chaussures à semelles rigides et antidérapantes.
- Ne lâchez jamais le guidon !
- N'utilisez jamais S-Pedelec avec des écouteurs ni en téléphonant.
- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas en mesure de maîtriser totalement votre véhicule. Vous devez toujours être dans un état permettant de rouler sans restriction. Cela vaut tout particulièrement en cas de prise de médicaments ou de consommation d'alcool ou d'autres drogues.
- Vous devez adapter votre conduite lorsque la chaussée est mouillée ou glissante. Vous devez rouler plus lentement et freiner avec prudence et avec anticipation dans la mesure où les distances de freinage rallongent beaucoup.



- Vous devez adapter sa vitesse au terrain et à ses capacités.

Gardez à l'esprit qu'avec votre S-Pedelec, en tant que cycliste usager de la route, vous êtes particulièrement exposé aux dangers. Protégez-vous et protégez les autres en adoptant un comportement routier responsable et soucieux de la sécurité !

 **Attention** : avec un S-Pedelec, on roule nettement plus vite qu'avec un vélo sans assistance. Et cela n'est pas forcément perçu par les autres usagers de la route. Le S-Pedelec est à utiliser exclusivement pour un usage conforme à sa destination. Vous trouverez des informations importantes à cet effet au paragraphe « Utilisation conforme à la destination ». Renseignez-vous auprès de votre revendeur pour toutes questions concernant l'usage et les limites d'utilisation du S-Pedelec.

## ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

 Vous trouverez des informations sur l'utilisation, la maintenance et l'entretien ainsi que des données techniques dans cette notice, à l'adresse : **[www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support)**. et sur les sites Web des fabricants des différents composants sur Internet.

 Votre S-Pedelec est doté d'une assistance électrique très performante. Pour un fonctionnement correct et en toute sécurité, il est nécessaire de le faire entretenir régulièrement par votre revendeur Stromer. Il vérifie la version du logiciel et s'assure de l'installation des mises à jour importantes pour la sécurité et la facilité d'utilisation.

 Il faut immédiatement couper le système électrique et retirer la batterie si on constate des dommages à l'installation électrique ou bien si des pièces conduisant l'électricité sont mises à nu suite à une chute ou à un accident par exemple. Adressez-vous toujours à votre revendeur Stromer pour toute réparation, mais aussi pour toute question ou tout problème, et dès que vous constatez un défaut. Le manque de connaissances techniques peut entraîner des accidents ou des dommages matériels sévères !

 Avant toute intervention, quelle qu'elle soit, sur votre S-Pedelec, il y a lieu de couper le système électrique et de retirer la batterie. Assurez-vous que le chargeur n'est pas branché.

 Si votre S-Pedelec Stromer ne démarrait pas alors qu'il n'y a pas de message d'erreur, vérifiez si les deux leviers de frein se trouvent bien dans leur position initiale ! En effet, le fait d'actionner un levier de frein bloque l'assistance !

## ÉCLAIRAGE

L'éclairage Stromer est équipé de la technologie DEL la plus moderne.

Si les feux de jour sont activés, ils s'allument dès que le Stromer est mis en marche (voir Feux de jour [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support)).

Les feux de jour sont interdits dans certains pays, où leur activation est neutralisée. **Informez-vous sur la réglementation en vigueur et respectez-la !**

 Nous vous recommandons, **dans la mesure où le pays concerné l'autorise**, de toujours activer les feux de jour. Vous serez ainsi mieux vu par les autres usagers de la route et augmenterez votre sécurité sur la route.

 Il est absolument vital d'avoir un éclairage en bon état de marche ! Confiez la préparation, le contrôle et la réparation de votre Stromer à votre revendeur.

Les S-Pedelec utilisés sur la voie publique doivent, pour permettre l'utilisation d'un feu avant et d'un feu arrière, être équipés d'une source d'énergie, pouvant être une dynamo, une pile pour un éclairage permanent, ou un accumulateur d'énergie rechargeable. L'éclairage du Stromer est alimenté par la batterie ou bien, si elle est vide, par le moteur faisant fonction de dynamo.

## INDICATIONS DESTINÉES AUX PARENTS ET AUX TUTEURS LÉGAUX

En tant que tuteur légal, vous êtes responsable des activités et de la sécurité de votre enfant mineur. Cette responsabilité s'étend à l'état du S-Pedelec et à son adéquation au cycliste.

Il faut également vous assurer que l'enfant ait appris à utiliser le S-Pedelec en toute sécurité et qu'il ait répondu à toutes les conditions juridiques s'appliquant dans le pays, par exemple que l'enfant a l'âge minimum et le permis éventuellement nécessaire.

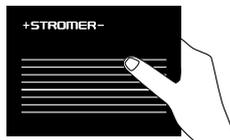
Assurez-vous qu'il a appris à se servir de son S-Pedelec en toute sécurité et de façon responsable dans l'environnement où il va l'utiliser.

**i** Il ne faut pas laisser des enfants se servir de ce S-Pedelec seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.

## AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

Avant d'utiliser ce S-Pedelec, lisez attentivement tous les avertissements et toutes les indications fournis par la présente notice d'utilisation et respectez-les.

Il faut également tenir compte des notices d'utilisation des fabricants des différents composants (elles sont disponibles sur Internet).



Si vous avez encore des questions après la lecture de la présente notice, n'hésitez pas à consulter votre revendeur Stromer. Avant le premier trajet, le S-Pedelec doit être prêt à fonctionner et réglé en fonction du cycliste. Réglages nécessaires :

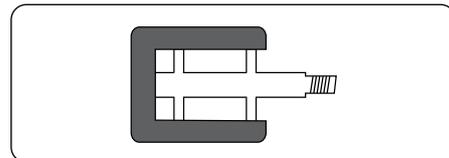
- Position et fixation de la selle et du guidon
  - Montage et réglage des freins
  - Fixation des roues au cadre et à la fourche
- Pour vous assurer confort et sécurité, confiez le réglage du guidon et de la potence à votre revendeur Stromer.
- Réglez la selle à la position qui vous convient : c'est aussi la plus sûre (voir p. 14).
  - Demandez à votre revendeur Stromer de régler les poignées de frein de façon à vous permettre une bonne prise en main.
  - Apprenez la répartition des poignées de frein sur les freins avant et arrière. Le levier droit commande le frein arrière, le levier gauche le frein avant.

**i** Familiarisez-vous avec votre nouveau vélo dans un endroit à l'écart de la circulation.

**⚡** Les freins modernes présentent une puissance de freinage qui peut surprendre par comparaison avec des vélos plus anciens, et un comportement de freinage différent. Il est conseillé de s'y habituer d'abord en les essayant tranquillement dans un endroit peu fréquenté.

N'oubliez pas que l'on freine nettement moins bien par temps de pluie et sur sol glissant, ce qui peut s'avérer dangereux. Il y a lieu dans ces cas de se montrer très prudent et de prévoir une plus grande distance de freinage.

**⚡** Si votre S-Pedelec est équipé de pédales dont la cage est en caoutchouc ou en plastique et que vous n'en avez pas l'habitude, il est conseillé de faire un essai préalable. Les pédales en caoutchouc et en plastique deviennent très glissantes lorsqu'elles sont mouillées !



Les roues doivent être solidement fixées au cadre et à la fourche. Vérifiez que les axes traversants sont bien serrés, ainsi que les vis, boulons et écrous les plus importants (voir paragraphe « Vis et boulons »). Faites effectuer des inspections régulières chez votre revendeur Stromer afin de garantir le bon serrage de l'intégralité des vis et boulons.

Si vous entendez des bruits métalliques ou d'autres bruits inhabituels, confiez immédiatement votre Stromer à votre revendeur avant de l'utiliser à nouveau.

Essayez de pousser votre S-Pedelec vers l'avant avec les freins bloqués. Le frein arrière doit bloquer la roue arrière et le vélo doit se soulever de l'arrière lorsque le frein avant est bloqué. Il ne doit pas non plus y avoir de jeu ni de bruits dans la direction au freinage.

Vérifiez la pression des pneus. La pression conseillée est indiquée sur une étiquette située sur le support de batterie, ainsi que sur le flanc des pneus. Respectez bien les valeurs de pression minimale et maximale !

Si vous ne voyez rien de marqué, gonflez à 3 bar/43,5 psi : c'est une valeur qui convient à la plupart des pneus.

Conseil : pour un contrôle grossier de la pression, par exemple en cours de route, on peut faire comme suit : en appuyant avec le pouce sur le pneu gonflé, il ne faut pas pouvoir enfoncer le pneu de manière significative.

Vérifiez l'état des pneus et des jantes. Regardez s'il n'y a pas d'endroits endommagés, de fentes, de déformations, d'inclusion de corps étrangers (éclats de verre, cailloux coupants).

Si vous voyez des coupures, des fentes ou des trous, ne roulez surtout pas ! Faites contrôler votre S-Pedelec par un spécialiste.

Par ailleurs, vous devez contrôler les composants importants suivants de votre S-Pedelec :

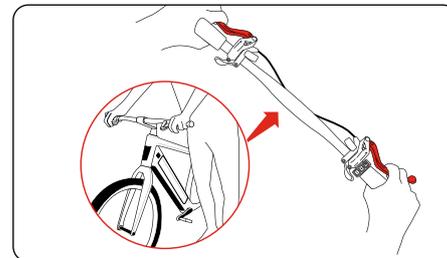
- Lorsque la batterie est insérée, le logement de la batterie doit être bien fermé.
- Le niveau de charge de la batterie, pour voir s'il reste suffisamment d'énergie pour le trajet que vous prévoyez ;
- Familiarisez-vous avec le fonctionnement des commandes.
- Activez le système d'antiblocage (ABS) le cas échéant.



**N'utilisez pas votre S-Pedelec, s'il n'est pas en parfait état ou si vous avez des doutes à ce sujet. Faites-le contrôler par un revendeur Stromer avant votre prochaine sortie.**



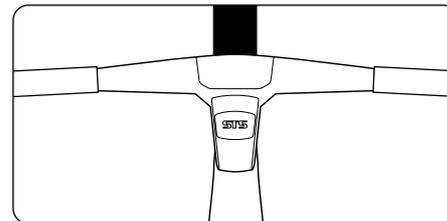
**Bloquez toujours les freins de votre S-Pedelec avant de vous mettre à pédaler ! En effet le moteur se met en marche dès qu'on se met à pédaler. La propulsion inhabituelle de l'assistance peut provoquer des chutes, des incidents ou des accidents de la circulation.**



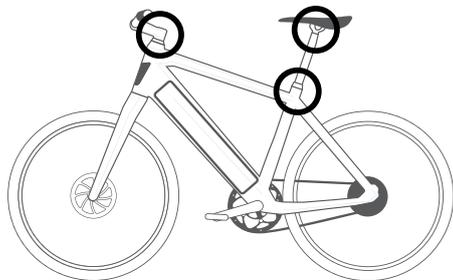
### Réglage du guidon/de la potence



Si vous changez de guidon, il faut savoir que toutes les potences ne peuvent pas se monter sur toutes les têtes de fourche ! Il ne faut utiliser que des potences prévues pour le Stromer. Les interventions sur le guidon et la potence sont à confier à un revendeur Stromer !



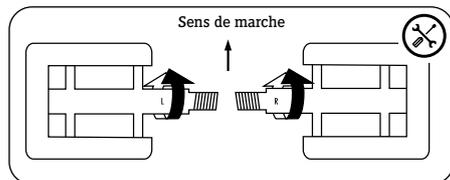
Potence Stromer spéciale



Emplacement des liaisons vissées permettant le réglage de la position du cycliste.

### Montages des pédales

Si votre S-Pedelec vous a été livré avec les pédales non montées, il faut les visser sur les manivelles avec une clé adaptée. Notez que les deux pédales doivent être vissées dans des directions différentes et serrées avec un couple de serrage élevé (voir p. 34). Il faut enduire les filetages de graisse au préalable.



 Lorsque vous êtes équipé de pédales automatiques, il vous faut absolument lire la notice du fabricant de pédales.

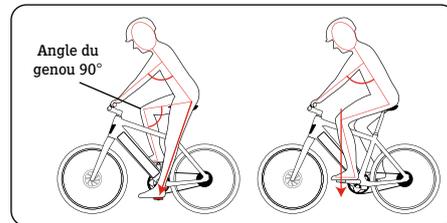
Il faut d'abord s'exercer à mettre et à retirer ses chaussures des pédales automatiques en roulant dans un endroit peu fréquenté. Les pédales automatiques dont on a du mal à se dégager sont très dangereuses !

 Avec les pédales automatiques, il est possible de régler la force nécessaire pour détacher la chaussure de la pédale. Il est recommandé au début de choisir un réglage permettant un dégagement très facile. Nettoyez régulièrement vos pédales automatiques, et entretenez-les avec de l'huile, par pulvérisation.

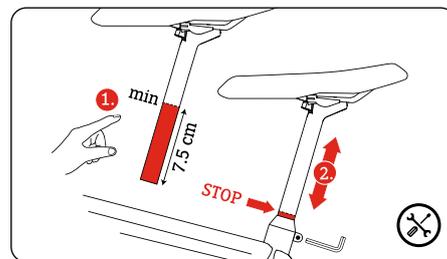
### Réglage de la position

Il faut, avant d'utiliser votre S-Pedelec Stromer pour la première fois, régler la position de la selle et du guidon en fonction de votre taille. C'est indispensable à la fois pour votre sécurité et votre santé.

Pour cela, il faut régler la hauteur et l'inclinaison de la selle, et la hauteur et l'inclinaison de l'ensemble guidon-potence.

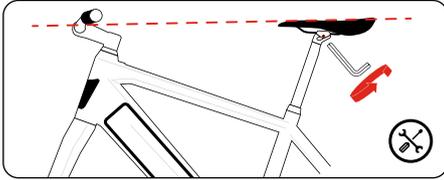


 Il ne faut jamais sortir la tige de selle du cadre plus haut que le repère gravé dessus ! En l'absence de repère, il faut toujours laisser une longueur d'au moins 7,5 cm dans le tube de selle.



### Réglage de l'inclinaison de la selle

Une fois la hauteur de selle réglée, il faut en vérifier et en régler l'inclinaison. Le dessus de la selle doit être à l'horizontale. Ce réglage se fait vis de blocage du chariot de la selle desserrées.



## AVANT CHAQUE UTILISATION

Il faut procéder aux vérifications suivantes avant chaque utilisation :

- vérifier la bonne fixation et le bon fonctionnement de la/du sonnette/klaxon, tous les connecteurs électrique, l'éclairage ;
- vérifier le bon état et le bon fonctionnement du système de freinage et du système d'antiblocage (ABS) ;
- contrôler le bon verrouillage du couvercle du logement de la batterie avec la batterie en place ;
- vérifier l'étanchéité des conduites et des raccords ;
- vérifier l'absence de dommages, de corps étrangers et de voile aux roues et aux jantes, en particulier après un usage hors des routes goudronnées ;
- vérifier l'état d'usure des pneus ;
- vérifier la bonne fixation et le bon fonctionnement de la suspension ;
- vérifier le serrage des vis, boulons et écrous, et, pour les axes traversants (voir paragraphe « Vis et boulons »), les vérifier à nouveau lorsqu'on a laissé son vélo sans surveillance, ne serait-ce qu'un instant ;

- vérifier que le cadre et la fourche sont en bon état et pas déformés ;
- vérifier le bon état et le bon réglage du guidon, de la potence, de la tige de selle et de la selle ;
- vérifier la fixation correcte de la tige de selle et de la selle. Essayez de tourner la selle et de la basculer vers le haut ou vers le bas. elle ne doit pas pouvoir bouger ;
- Lorsque vous utilisez des pédales automatiques, contrôlez leur bon fonctionnement. Les pédales doivent pouvoir se retirer facilement, sans avoir à forcer.



**N'utilisez par votre S-Pedelec si vous n'êtes pas sûr qu'il soit en parfait état. Faites-le vérifier par votre revendeur Stromer.**

**Faites régulièrement contrôler les principaux organes de votre S-Pedelec par un revendeur Stromer, surtout si vous l'utilisez beaucoup, que ce soit pour le sport ou au quotidien.**

**Dans ces conditions, le cadre, la fourche, les éléments de suspension et d'autres équipements de sécurité comme les freins et les roues sont soumis à une forte usure, ce qui est susceptible d'affecter la sécurité.**

**Si vous dépassez la durée d'utilisation ou la durée de vie prévue des composants, ces derniers peuvent lâcher subitement. Ceci peut entraîner une chute et des blessures graves !**



Il faut également procéder à ces vérifications avant de repartir après toute chute ou si le S-Pedelec est tombé. Les pièces en aluminium déformées ou endommagées ne supportent pas

d'être redressées et les pièces en carbone peuvent souffrir de dommages invisibles !

## En cas de chute

Il faut inspecter toutes les parties du S-Pedelec pour vérifier l'absence de modifications. Il peut y avoir des fissures ou des déformations au cadre ou à la fourche, mais aussi des pièces tordues. Si des pièces comme le guidon ou la selle ne sont plus bien en place, il faut en vérifier le réglage et s'assurer qu'elles sont en état de marche.

Si vous constatez des déformations sur votre S-Pedelec, **NE l'utilisez PLUS**. Ne revissez pas les composants desserrés sans les avoir vérifiés au préalable. Ne resserrez les vis et boulons desserrés qu'avec une clé dynamométrique et respectez toujours le couple de serrage correct. Amenez le S-Pedelec à votre revendeur Stromer, décrivez-lui la chute et faites-lui vérifier le S-Pedelec !

## DISPOSITIONS LÉGALES



La réglementation concernant les VAE est en évolution constante et peut être modifiée à tout moment. Il incombe à l'utilisateur de se tenir au courant de ces évolutions et de la réglementation en vigueur.

Les conditions d'utilisation des Pedelec et des S-Pedelec peuvent être particulières, c'est-à-dire qu'ils s'utilisent partiellement comme un vélo et partiellement non.

Avant de vous lancer sur la voie publique avec votre Stromer, il y a donc lieu de vous informer sur la réglementation en vigueur dans votre pays. Vous trouverez ce genre d'information auprès de votre revendeur Stromer ou sur les sites web d'associations nationales d'utilisateurs des vélos ou de VAE.

Vous pourrez vous y informer sur la façon dont votre Stromer doit être équipé pour que vous puissiez l'utiliser sur la voie publique. On y explique par exemple le type d'éclairage à monter et les types de freins devant équiper le S-Pedelec.

Le Code de la route de chaque pays précise les limites d'âge, l'âge minimum d'utilisation, là où on a le droit de rouler et le permis éventuellement nécessaire. Il y est aussi expliqué les conditions de circulation des enfants sur la voie publique. On y trouve aussi précisée l'obligation éventuelle du port du casque.

**i** Une assurance responsabilité civile pour les S-Pedelec est obligatoire dans de nombreux pays. Elle couvre les éventuels dommages qui pourraient être causés par l'utilisation du S-Pedelec. Souscrivez une couverture d'assurance suffisante.

## UTILISATION CONFORME À LA DESTINATION

**⚡** Un S-Pedelec est conçu pour transporter une seule personne. Le transport d'enfants dans une remorque avec les S-Pedelec est interdit en droit de l'Union européenne !

**Le transport d'une autre personne par un S-Pedelec, dans une remorque pour enfant par exemple, n'est autorisé, s'il l'est, que dans le cadre de la législation nationale. Et même s'il l'était, nous déconseillons formellement le transport d'autres personnes.**

**Le transport de bagages sur votre S-Pedelec ne peut se faire qu'avec un équipement destiné à cet effet. Le transport d'enfants avec un S-Pedelec n'est pas autorisé en droit européen, en Suisse il n'est autorisé qu'avec une remorque prévue à cet effet. Il est recommandé de ne choisir que des équipements de la meilleure qualité ! Il faut bien respecter le poids total autorisé et la vitesse maximale autorisée pour la remorque.**

**i** Le poids total autorisé des S-Pedelec Stromer est de 150 kg.

Poids total autorisé :

poids du cycliste + poids du S-Pedelec et poids de la batterie + poids des bagages + poids de la remorque (si autorisée).

Poids du Stromer, batterie incluse :

ST1 : 31,8 kg/ST2 ST3 ST5 : 32,8 kg/ST7 : 37,0 kg.



S'il est équipé conformément à la réglementation nationale, le S-Pedelec Stromer peut être utilisé sur la voie publique et sur les chemins stabilisés. Le fabricant et le revendeur ne sont pas responsables dans le cas d'une utilisation dépassant le cadre de l'utilisation prévue. Cela vaut en particulier en cas de non-respect des consignes de sécurité et des dommages qui pourraient en résulter, liés par exemple à :

- l'utilisation en tout terrain ;
- à une surcharge ou ;
- à de réparations effectuées de façon non conforme.

Les S-Pedelec Stromer ne sont pas conçus pour des sollicitations extrêmes, comme la descente d'escaliers ou les sauts.

**⚡ Dangers d'une utilisation non conforme**  
Votre Stromer ne doit être utilisé que pour l'objet auquel il est destiné.

L'utilisation conforme inclut le bon respect des consignes d'utilisation et d'entretien de la présente notice.

**Veuillez également informer les autres utilisateurs de l'utilisation qui doit en être faite et du danger du non-respect des restrictions qui s'imposent.**

Une utilisation non conforme, une surcharge ou un manque d'entretien peuvent provoquer des accidents et des chutes entraînant des dommages corporels graves, pour vous et pour d'autres !

## Pièces autorisées

L'homologation de ce véhicule prévoit également l'utilisation obligatoire de certaines pièces homologuées à cet effet. Cela veut dire que l'homologation ne reste valable que si les pièces de rechange utilisées sont du même type ou d'un type autorisé pour votre S-Pedelec.

En cas de remplacement de pièces par l'utilisateur, seules les pièces d'origine ou des pièces de rechange autorisées à cet effet pour votre S-Pedelec doivent être utilisées, faute de quoi l'utilisateur devra faire effectuer une inspection individuelle par le bureau des immatriculations compétent.

Pièces qui ne doivent être remplacées que par des pièces identiques ou autorisées à cet effet :

- |                        |                                       |
|------------------------|---------------------------------------|
| 1. Cadre               | 9. Feu avant                          |
| 2. Fourche             | 10. Feu arrière                       |
| 3. Unité de moteur     | 11. Porte-plaque<br>d'immatriculation |
| 4. Batterie            | 12. Béquille latérale                 |
| 5. Pneus               | 13. Guidon                            |
| 6. Jantes              | 14. Potence                           |
| 7. Système de freinage | 15. Tige de selle                     |
| 8. Pédales             |                                       |

N'utilisez que des pièces conformes à la réglementation en vigueur et au Code de la route. L'utilisation d'accessoires non homologués peut provoquer des accidents. C'est pourquoi il ne faut utiliser que des pièces ou des accessoires d'origine parfaitement adaptés à votre S-Pedelec.

## TRANSPORT D'ENFANTS ET REMORQUES

### Transport d'enfants

 Les S-Pedelec Stromer ne doivent pas être utilisés avec un siège pour enfant !

 **Il ne faut pas laisser des enfants se servir du S-Pedelec seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.**

**Si des enfants veulent se servir d'un S-Pedelec, vérifiez qu'ils aient l'âge légal et le permis pouvant être exigé !**

 Il y a lieu dans tous les cas de se renseigner sur la réglementation en vigueur pour l'utilisation des remorques pour enfants. Dans beaucoup de pays l'utilisation des S-Pedelec avec une remorque pour enfants est interdite.

### La situation juridique en Suisse

L'utilisation de remorques est autorisée sous certaines conditions et moyennant des restrictions (OCR, art. 68, al. 1, en relation avec l'art. 68, al. 7). Peuvent être transportés dans une remorque au maximum deux enfants à des places assises protégées (OCR, art. 63, al. 3, let. d).

Sur les Pedelec rapides avec une assistance au pédalage de plus de 25 km/h, le transport d'enfants dans une remorque est autorisé. Un siège pour enfant et une remorque pour enfant ne peuvent pas être utilisés simultanément. (OCR art. 63, al. 3, let. d. Ordonnance sur les règles de la circulation routière)

Il n'y a pas en Suisse d'obligation de port du casque pour les enfants transportés. Nous recommandons toutefois de mettre un casque aux enfants transportés dans une remorque et de les attacher avec les ceintures dont elle est équipée.

### Port du casque obligatoire pour les enfants dans le champ d'application du droit européen.

Il n'y a la plupart du temps pas d'obligation de port du casque pour les enfants. Nous recommandons toutefois absolument de mettre un casque aux enfants transportés dans une remorque et de les attacher avec les ceintures dont elle est équipée.

### Remorques de transport et remorques pour enfant

 Il y a lieu dans tous les cas de se renseigner sur la réglementation en vigueur pour l'utilisation des remorques et des remorques de transport. Cela peut aussi concerner la vitesse maximale et le poids total autorisé !

N'utilisez avec votre Stromer que des remorques expressément homologuées pour être utilisées avec un S-Pedelec.

Veillez noter que le comportement routier du Stromer est altéré par la présence de la remorque. Certaines remorques ont tendance à basculer dans les virages. Il y a lieu d'être très prudent et d'adapter sa vitesse et son style de conduite aux circonstances.

Certaines remorques ne sont autorisées par leur fabricant que pour des vélos ou des Pedelec (assistance jusqu'à 25 km/h). Dans ce cas, elles ne doivent pas être attelées à votre S-Pedelec Stromer. Veuillez vous conformer impérativement aux indications données par le fabricant.

**i** Renseignez-vous concernant les dispositions légales en vigueur dans votre pays.

## Montage de la remorque

**i** Faites monter la remorque et son attelage par un revendeur Stromer.

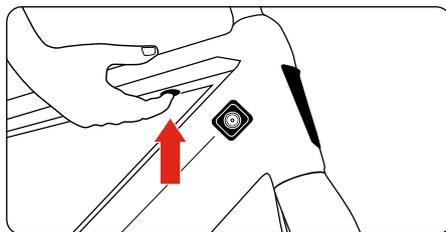
Le montage des types de remorques suivants a été validé pour le Stromer :

Les attelages Thule ezHitch, Webber-E et Burley peuvent être montés sur le kit de plaques pour remorque optionnel Stromer. Avant d'acheter d'autres systèmes d'attelage, informez-vous auprès de votre revendeur Stromer pour savoir s'ils conviennent pour une utilisation en toute sécurité.

## MARCHE/ARRÊT DU STROMER

### Bouton Power (marche/arrêt)

Le bouton marche-arrêt se trouve sur la face inférieure du tube supérieur, en-dessous de l'écran tactile.



Le bouton marche-arrêt a les fonctions suivantes :

- Sortir du mode veille/mise en marche
- Passer de la page d'accueil à l'affichage route
- Passer de l'affichage route à la page d'accueil
- Passer de tout élément du menu à la page d'accueil.

### Mise en marche

Pour la mise en marche, appuyez sur le bouton marche-arrêt.

**i** Pour pouvoir utiliser un Stromer bloqué avec un PIN, il faut le débloquer après l'avoir mis en route (voir section « Protection contre le vol »).

### Arrêt

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionnez dans la page d'accueil la commande **ARRÊT**.

### Mode veille

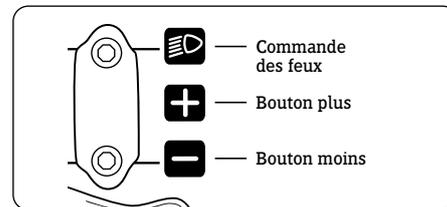
Si vous n'éteignez pas votre Stromer, il passe en mode veille après une inactivité d'environ 5 minutes. En mode veille les capteurs restent actifs. Le système redevient actif lui-même dès qu'on déplace le Stromer.

On peut aussi faire sortir le Stromer de l'état de veille en appuyant sur le bouton marche-arrêt.

**i** Si vous voulez éviter que le Stromer ne se mette en marche tout seul, n'oubliez pas de toujours l'arrêter en passant par l'écran tactile.

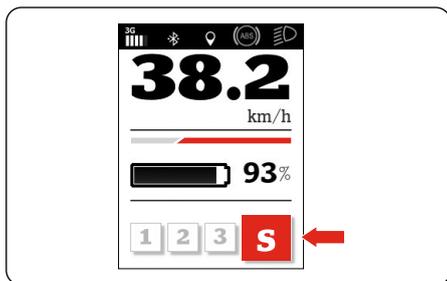
## ÉLÉMENT DE COMMANDE

L'élément de commande fixé au guidon donne accès aux principales fonctions du Stromer sans avoir à retirer les mains du guidon.



## Niveaux d'assistance

Les boutons + et – du guidon permettent de choisir les modes d'assistance suivants :



**Mode vélo** : le moteur est coupé.

**Mode d'assistance 1** : niveau d'assistance réduit, prolongeant l'autonomie au maximum.

**Mode d'assistance 2** : niveau d'assistance moyen, permettant un réglage fin au moyen de l'application Stromer.

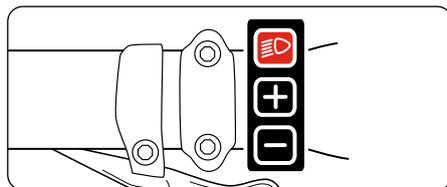
**Mode d'assistance 3** : niveau d'assistance élevé, permettant de rouler très vite.

**Mode d'assistance S (uniquement pour les modèles ST5 Pinion et ST7)** : niveau d'assistance très élevé, pour une assistance maximale de courte durée.

Le degré d'assistance est fonction de la force avec laquelle on appuie sur les pédales, ce qui veut dire que plus on pédale fort, plus le moteur vous aide à avancer. Si on cesse de pédaler en marche, l'assistance s'interrompt et ne reprend que lorsque l'on recommence à pédaler.

## Éclairage

Pour votre sécurité pour la circulation dans la journée, votre Stromer est équipé d'une fonction feux de jour.



Votre Stromer est équipé d'un système d'éclairage, permettant d'éclairer en feux de croisement. Les modèles Stromer ST2, ST3, ST5 et ST7 sont en outre équipés de feux de route. Pour alterner entre feux de croisement et feux de route, appuyez sur le bouton correspondant du boîtier de commande au guidon. Le feu arrière comporte un feu stop, comme sur les voitures.

Dans certains pays, les feux de jour ne peuvent pas être éteints.

## CHANGEMENT DE VITESSE

Les vitesses permettent d'adapter son effort à la route ou d'atteindre la vitesse voulue. Les petits braquets vous permettent de monter les pentes plus facilement en se fatiguant moins. Les grands braquets demandent d'appuyer plus fort sur les pédales mais permettent d'aller plus vite et en pédalant à une cadence plus faible. Il est conseillé de manière générale de privilégier des braquets plus petits avec un pédalage un peu plus rapide.

Si, exceptionnellement, le changement de vitesse ne fonctionne pas correctement, arrêtez-vous. Confiez d'abord votre Stromer à votre revendeur pour une vérification.



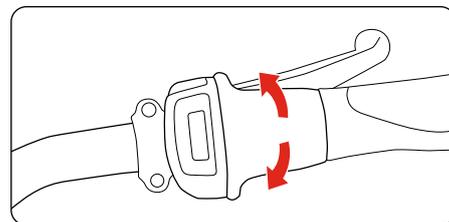
Les dérailleurs sont des éléments contribuant à la sécurité de votre S-Pedelec. Veuillez prendre connaissance des notices du fabricant des dérailleurs et vous familiariser avec le fonctionnement des dérailleurs de votre S-Pedelec avant de l'utiliser sur la voie publique. Vous trouverez également des informations sur <https://pinion.eu/>.



Les courroies et les poulies ont parfaitement adaptées les unes aux autres. Ne modifiez pas le rapport de transmission. La garantie ne s'applique qu'aux composants d'origine.

## Poignée tournante

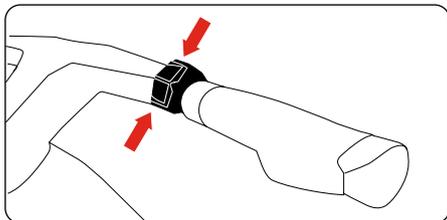
Pour changer de vitesse, tournez la partie mobile de la poignée vers l'avant ou vers l'arrière.



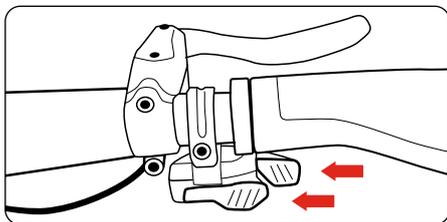
Lorsque vous changez de vitesse, vous devez relâcher brièvement la pression sur les pédales. Vous trouverez également des informations détaillées sur la transmission ici : <http://service.pinion.eu/de/support/home>

## Levier de commande/bouton de commande du dérailleur

Pour changer de vitesse, actionnez les leviers/boutons jusqu'à ce que vous sentiez un dé clic. Un levier/bouton sert à passer à des vitesses plus rapides. Les vitesses plus lentes sont passées avec l'autre levier/bouton.



## Pinion Smart.Shift



Si votre S-Pedelec est équipé du système de dérailleur Pinion Smart.Shift, la commande s'effectue via le système de dérailleur automatique Smart.Shift (voir ci-après Déclencheur). Le déclencheur Pinion est un système électronique alimenté par la batterie du S Pedelec.

Pour changer de vitesse, appuyez sur l'une des commandes de dérailleur. Pour passer à la vitesse supérieure, appuyez une fois sur le levier court à l'avant. Pour rétrograder, appuyez une fois sur le levier le plus long à l'arrière. En appuyant plusieurs fois, vous passez plusieurs vitesses à la suite. Il est possible de changer de vitesse en pédalant, mais pas lorsque la charge est trop élevée. Vous trouverez des informations détaillées dans les notices fournies avec le produit :

Déclencheur : Manuel d'utilisation de Pinion Smart.Shift

Transmission : Manuel d'utilisation de Pinion C ou P-Line

ou sur le site Internet : [pinion.eu/smartshift](http://pinion.eu/smartshift)

**i** Vous pouvez régler librement l'affectation des commandes de dérailleurs. Reportez-vous à la section « Réglage du déclencheur ».

**!** Confiez toutes les opérations de montage et de réparation de la transmission Smart.Shift et de la boîte Smart.Shift à un spécialiste agréé.

## MODE FREIN/RÉCUPÉRATION

Le moteur des S-Pedelec Stromer peut aussi générer de l'électricité, ce qui permet de recharger la batterie, par exemple en descente. Dans ce cas le moteur fonctionne comme une dynamo, assurant un freinage et produisant de l'électricité qui recharge la batterie. Cela peut permettre, en randonnée, de prolonger significativement votre autonomie. Par ailleurs la récupération assure un agréable frein moteur dans les descentes longues ou fortes.

Dès que vous actionnez les freins, le moteur passe en mode récupération/freinage, et assiste votre freinage manuel.

L'énergie récupérée est stockée dans la batterie, augmentant ainsi l'autonomie de votre Stromer.

Pour les descentes longues, le Stromer dispose d'une assistance au freinage.

### Activation de l'aide au freinage/la récupération

Pour l'activer, appuyez sur le bouton – pendant 2 s.

### Réglage des niveaux de récupération

De plus, le niveau d'assistance au freinage peut se régler en appuyant brièvement sur le bouton + ou sur le bouton –.

Un niveau de récupération faible freine aussi moins, et convient donc mieux pour les descentes faibles, alors que les niveaux de récupération forts freinent nettement plus. Cela permet une augmentation douce et agréable de l'autonomie.

## Arrêt de la récupération

Maintenez à nouveau le bouton + ou – enfoncé pendant 2 secondes.

La récupération s'annule automatiquement lorsque la vitesse atteint un seuil minimum et qu'on actionne les pédales. Cette vitesse minimum est fonction de la version du logiciel installé. Elle est le plus souvent inférieure à 10 km/h.

## AVERTISSEUR ÉLECTRONIQUE

Votre Stromer est équipé d'un avertisseur électronique. Le bouton de commande se trouve à côté de la poignée gauche. Il ne faut l'utiliser que pour se signaler en cas de danger.

## SON DU STROMER

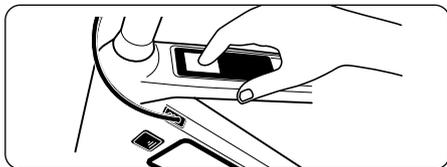
Votre Stromer ST5 Pinion est équipé d'un haut-parleur intégré (4 ohms).

Un signal sonore retentit lors de la mise en marche et de l'arrêt et lorsque votre batterie est chargée à 100 %.

## ÉCRAN TACTILE/AFFICHAGE

### Écran tactile

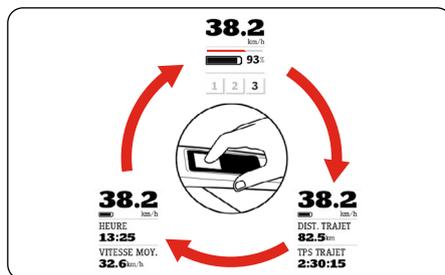
L'afficheur du Stromer est équipé d'un écran tactile résistif.



Cela veut dire qu'il ne réagit pas au simple toucher comme les écrans capacitifs, mais à l'appui d'un doigt. Il peut ainsi s'utiliser sans difficulté même avec des gants. Une légère pression sur l'écran tactile permet de naviguer dans les différents menus, et de passer à l'affichage route.

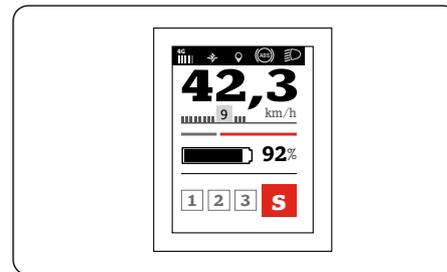
## Affichage route

Dès qu'on avance avec le Stromer, l'écran passe à l'affichage route.



L'affichage route affiche la vitesse et d'autres informations de marche. Un simple appui sur l'écran permet de passer d'un jeu d'informations à l'autre en fonction de vos souhaits.

## Indicateur de vitesse - Pinion Smart.Shift



La transmission Pinion possède 9 ou 12 vitesses. L'affichage Route vous indique la vitesse actuellement enclenchée.

## PROTECTION CONTRE LE VOL

### Activation du blocage

Le Stromer vous offre la meilleure protection possible contre le vol. Il peut se bloquer avec un PIN au moment où on l'arrête. Ensuite il ne se laisse remettre en marche qu'après avoir à nouveau entré son PIN.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionnez dans la page d'accueil la commande **VERR.**

Si le Stromer est déplacé, le mode vol s'active. Si vous n'avez pas arrêté ou bloqué votre Stromer, il se coupe tout seul après qu'il n'a pas été utilisé pendant un certain temps. Toutefois le blocage ne s'active pas.

## Déblocage

Pour débloquent le vélo, procédez comme suit :

1. appuyez sur le bouton marche-arrêt ;
2. entrez son PIN via l'écran tactile.

## APPLICATION STROMER OMNI

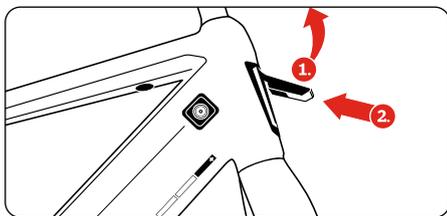
Toujours connecté : tous les vélos Stromer sont équipés de la plateforme OMNI connect basée sur le cloud. Vous pouvez utiliser OMNI connect directement sur l'écran tactile de votre Stromer ou via l'application OMNI sur votre smartphone. [www.stromerbike.com/fr/swiss-technology](http://www.stromerbike.com/fr/swiss-technology) #Connectivité

## PORT USB POUR RECHARGE

La batterie de votre smartphone est vide ? Pas de problème ! Votre S-Pedelec peut être équipé d'un port USB pour recharge. Il suffit d'y brancher votre smartphone pour le recharger.

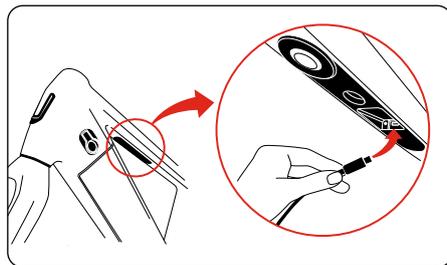
### Stromer ST3 / ST5

Ce port de recharge se trouve au niveau du feu avant. Il est protégé par une lèvres en caoutchouc.



### Stromer ST7

Le port USB pour recharge se trouve dans le tube supérieur, sur la face inférieure (à côté du bouton Power).



Mais on ne peut recharger son smartphone qu'à l'arrêt. Il ne faut pas le recharger en cours d'utilisation du S-Pedelec.

## AUTONOMIE

L'autonomie atteignable par charge de batterie dépend de différents facteurs :

- **Niveau d'assistance** : plus le mode d'assistance utilisé est élevé, plus l'autonomie est faible.
- **Style de conduite** : une utilisation judicieuse du changement de vitesse permet d'économiser de l'énergie. Avec les vitesses plus lentes, vous devez utiliser moins de force, l'assistance est moins importante et l'entraînement de votre S-Pedelec consomme moins d'énergie.
- **Température ambiante** : les batteries se déchargent plus rapidement lorsque les températures extérieures sont froides.

- **Les conditions météorologiques et le poids du véhicule** : outre la température ambiante, les conditions de vent ont également une influence sur l'autonomie. Avec un fort vent de face, il faut utiliser plus de force lors de la conduite. Les bagages, etc. augmentent le poids et, là aussi, il faut plus de force.
- **État du S-Pedelec** : Une pression trop faible dans les pneus augmente la résistance au roulement. Des freins qui frottent réduisent également l'autonomie.
- **Capacité de la batterie** : la capacité de la batterie indique la quantité d'énergie qui peut être stockée. Comme la capacité d'une batterie diminue avec l'âge, la quantité d'énergie pouvant être stockée lors d'une charge complète diminue également.
- **La qualité de la chaussée** et le profil de la route : un revêtement routier rugueux ou des graviers réduisent l'autonomie. Vous irez beaucoup plus loin dans un environnement plat que si vous montez des côtes.

## SYSTÈME D'ANTIBLOCAJE (ABS) AVEC RÉGULATION DU DÉCOLLAGE DE L'AXE ARRIÈRE



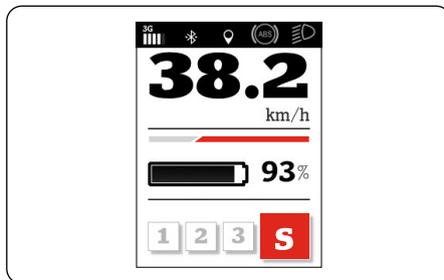
La société myStromer ne peut être tenue responsable des dommages résultant d'une utilisation déraisonnable, imprévisible et/ou inappropriée du système d'antiblocage (ABS)

- Vous devez toujours utiliser votre S-Pedelec en vous adaptant à la situation générale, aux conditions routières et à vos capacités de conduite.
- Le système d'antiblocage (ABS) influence activement la fonction de freinage de votre S-Pedelec : veuillez noter que dans certaines circonstances, la distance de freinage pourrait même être allongée.

 Les performances de votre système d'antiblocage (ABS) ont leurs limites !

- Dans des situations de conduite extrêmes, comme un freinage à pleine puissance sur un sol glissant, des descentes raides ou des descentes raides, il est possible que vous ne puissiez pas contrôler votre S-Pedelec comme vous vous y attendiez. Dans la mesure du possible, évitez toujours de freiner trop tard et trop fort en vous reposant trop sur la fonction du système d'antiblocage (ABS).

En option, il est possible d'installer un système d'antiblocage (ABS) sur l'axe avant de votre S-Pedelec, accompagné de la régulation du décollage sur l'axe arrière, pour une sécurité supplémentaire. Ce système garantit un freinage contrôlé sur revêtement glissant et évite de basculer en avant lors d'un freinage à pleine puissance. Le système d'antiblocage est entièrement intégré à votre S-Pedelec et ne peut être distingué que par le témoin de contrôle ABS de votre écran OMNI.



Avant la première mise en service et utilisation du système d'antiblocage (ABS), il est impératif de se familiariser avec la notice d'utilisation du fabricant Blubrake, que vous trouverez à l'adresse suivante : [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support) et sur son site Internet.

Avant d'utiliser votre S-Pedelec :

Le système d'antiblocage doit être initialisé avant chaque utilisation. Dès que la vitesse minimale de 5 km/h est atteinte, le S-Pedelec se met en marche/sort du mode veille/se déverrouille en actionnant prudemment le frein avant. Après cette manœuvre, le témoin ABS orange ne doit plus s'allumer sur l'écran OMNI. Ne commencez votre trajet qu'après avoir réussi l'initialisation du système.

En roulant :

Si le témoin ABS s'affiche en roulant, cela indique un problème ou un dysfonctionnement de l'ensemble du système. Redémarrez votre S-Pedelec et recommencez l'initialisation. Si le témoin lu-

mineux ne s'éteint pas, ne continuez pas à rouler si possible. Faites contrôler régulièrement votre S-Pedelec par votre revendeur Stromer.

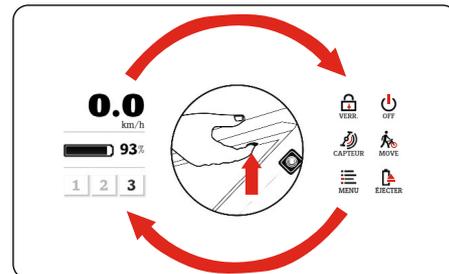
 Si le témoin ne s'éteint pas, contactez immédiatement votre revendeur Stromer.

Si le frein ne présente aucun défaut mécanique, le S-Pedelec peut également freiner sans le système d'antiblocage (ABS).

## MENU ET RÉGLAGES

### Page d'accueil et affichage route

Un appui sur le bouton marche-arrêt ouvre à la page d'accueil. La page d'accueil permet d'accéder à toutes les fonctions et tous les réglages.



En appuyant à nouveau sur le bouton marche-arrêt, on revient à l'affichage route.

## Réglages dans le menu

### Temps

L'heure et le temps ainsi que leur affichage se règlent individuellement :

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **RÉGLAGES**.
3. Dans la rubrique **HEURE**, il est possible de choisir l'affichage voulu et de régler l'heure.

### Langues

Le logiciel du Stromer fonctionne dans les langues suivantes : allemand, anglais, français, italien et néerlandais.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **SYSTÈME**.
3. La langue est choisie dans la rubrique **LANGUE**.

### Unités (kilomètres/miles)

Le Stromer prend en charge les unités de mesure métriques (km ; km/h ; Wh/km) et impériales (Mi ; mph ; Wh/Mi).

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **SYSTÈME**.
3. La rubrique **UNITÉS** permet de choisir les unités de mesure.

 Vous trouverez des informations détaillées sur les différents réglages aux sections correspondantes ou bien par Internet à l'adresse [www.stromerbike.com](http://www.stromerbike.com).

 Le mode de fonctionnement des réglages décrits peut être modifié avec les mises à jour logicielles. Vous trouverez la description de la dernière version des fonctionnalités disponibles par Internet à l'adresse [www.stromerbike.com](http://www.stromerbike.com).

 Il est impossible d'accéder au menu lorsque le Stromer est à l'arrêt. Dès qu'il roule l'écran passe à l'affichage route. Pour des raisons de sécurité, il est impossible d'afficher la page d'accueil lorsque le vélo roule.

### Mode frein

Le mode frein vous permet d'adapter la puissance du frein moteur à votre style de conduite.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **VÉLO**.
3. La puissance du mode frein se règle dans la rubrique **MODE FREIN**.

### Capteur de couple

Vous pouvez adapter le niveau d'assistance du Stromer à votre style de conduite. Le réglage de la sensibilité des capteurs permet de régler le degré d'assistance par rapport à l'effort du cycliste.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **VÉLO**.
3. La sensibilité des capteurs se règle dans la rubrique **CAPT.COUPLE**.

Une plus grande sensibilité fait que votre Stromer procure une assistance pour une pression sur les pédales qui est encore faible.

 Une modification de la sensibilité des capteurs modifie la réactivité du Stromer pour tous les niveaux d'assistance. Une augmentation de la sensibilité a pour effet de réduire l'autonomie.

### Réglage du PIN

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **RÉGLAGES**.
3. La rubrique **PIN** permet de définir un nouveau PIN.

Le premier code de blocage est généré de façon aléatoire et vous est adressé par SMS au numéro de téléphone mobile et par e-mail à l'adresse e-mail que vous avez indiquée au moment de l'activation de votre Stromer.

 Pour pouvoir utiliser un Stromer bloqué par un PIN, il faut le débloquer après l'avoir mis en route (voir section « Protection contre le vol » plus haut).

## Réglage du déclencheur – Pinion Smart. Shift

Vous pouvez choisir librement l'affectation des leviers de commande de dérailleur.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **VÉLO et SMART.SHIFT**.
3. La puissance du mode frein se règle dans la rubrique DÉCLENCHEUR.

**Standard** : le levier de commande de dérailleur avant passe à la vitesse supérieure.

Le levier de commande de dérailleur arrière rétrograde à la vitesse inférieure.

**Inverse** : le levier de commande de dérailleur avant rétrograde à la vitesse inférieure.

Le levier de commande de dérailleur arrière passe à la vitesse supérieure.

## Réglage de la vitesse au démarrage – Pinion Smart.Shift

Après un arrêt, le ST7 passe automatiquement en vitesse 4 au démarrage.

Vous pouvez définir vous-même la vitesse dans les réglages.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **VÉLO et SMART.SHIFT**.
3. La sensibilité des capteurs se règle dans la rubrique **START.SELECT**.

Activer ou désactiver la transmission automatique pour le démarrage : « ON/OFF ».

Modifier la vitesse avec « +/- ».

Enregistrer le réglage en appuyant sur « OK ».



**Le système d'entraînement et la batterie sont davantage sollicités lorsque vous démarrez avec une vitesse élevée. Il est préférable de choisir une vitesse basse comme vitesse de départ.**

## Réglage du son du Stromer

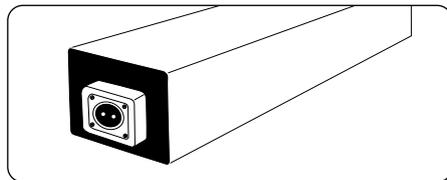
Vous pouvez activer ou désactiver le son du Stromer dans le menu de l'écran du Stromer Bike et également régler le volume des signaux sonores.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionnez **MENU** puis **RÉGLAGES**.
3. La sensibilité des capteurs se règle dans la rubrique **SOUND**.

Appuyez sur + ou – pour régler le volume ou pour le mettre à 0, ou le désactiver.

Cliquez sur « OK » pour enregistrer vos réglages.

## BATTERIE



Lisez et suivez la fiche complémentaire : Consignes de sécurité Batterie Stromer.

**Avant tout transport, retirer la batterie de votre Stromer et la transporter séparément.**



Vous pouvez acheter des étuis pour batterie en matériau incombustible auprès de votre revendeur Stromer. Ils protègent la batterie pendant le transport, le stockage ainsi que lors de la charge externe de la batterie.

## Mode veille de la batterie

La batterie BQ1440 entre en mode veille en fonction de son état de charge et de son temps de repos.

Le mode veille commence après :

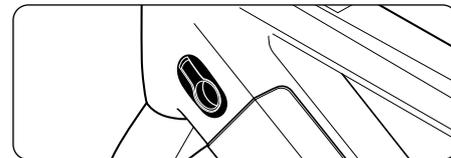
- 7 jours si l'état de charge est < 10 % ou
- 90 jours si l'état de charge est < 80 %

Le mode veille ne peut être annulé que lors du raccordement au chargeur.

## Retrait et insertion de la batterie

Consultez la section « Notice de prise en main ».

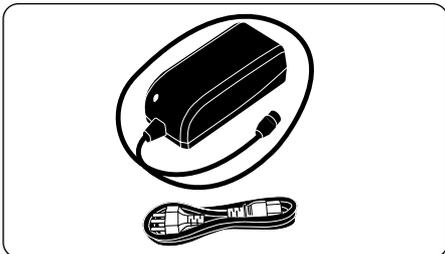
## Loquet d'éjection de la batterie du Stromer ST7



Le loquet d'éjection de la batterie se trouve sur le côté gauche du tube inférieur, juste en dessous de la liaison avec le tube de direction. Le loquet d'éjection de la batterie comporte deux étapes d'ouverture.

Si vous tirez le loquet jusqu'à la première butée/résistance, le port de recharge est exposé. Si vous tirez le loquet au-delà de la première butée/résistance, la batterie est éjectée.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE CHARGEUR



**i** Veuillez respecter les consignes figurant sur le chargeur avant de commencer à charger la batterie.

Vous pouvez charger la batterie de votre Stromer lorsqu'elle est en place ou vous pouvez retirer la batterie et la recharger à un autre endroit. C'est particulièrement intéressant lorsqu'il fait froid, car une recharge dans un environnement chaud (température ambiante) raccourcit la durée de charge.

- Il faut éviter une recharge en dessous de 0 °C et au-dessus de 30 °C, ainsi que dans des pièces sans aération. La charge est automatiquement interrompue en dessous de 0 °C ou au-dessus de 30 °C.

- En cas de variation soudaine de température du froid au chaud, de la condensation peut se former sur la batterie. Il y a alors un risque de court-circuit.
- N'utilisez pour la recharge que le chargeur fourni avec la batterie ou un chargeur conçu pour elle, faute de quoi on court un risque d'incendie.
- Utilisez le chargeur uniquement dans des endroits secs et ne le couvrez pas pendant la charge. Sinon, il y a un risque de court-circuit, voire d'incendie.
- Attention au voltage du secteur lors du branchement du chargeur ! Le voltage de l'alimentation doit correspondre aux indications de la plaque signalétique du chargeur.
- Débranchez toujours le chargeur de la prise de courant avant de le nettoyer.
- Une fois la charge terminée, débranchez le chargeur du secteur.

**⚡** Pour des raisons de sécurité, le chargeur doit se trouver sur un support sec et ininflammable.

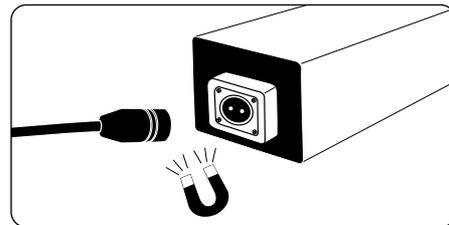
**⚡** Il est interdit de recharger ou de continuer à utiliser une batterie défectueuse. Une batterie peut s'échauffer à la charge. Mais elle ne doit pas devenir très chaude. Si la batterie devient très chaude en cours de charge, il faut immédiatement interrompre la charge.

**⚡** Il ne faut jamais rouler sans la batterie. En l'absence de batterie, le couvercle du logement de la batterie ne peut pas être verrouillé, ce qui peut provoquer des chutes et des blessures.

## CHARGE DE LA BATTERIE

**i** Il faut toujours lire d'abord les consignes figurant sur le chargeur.

**i** La batterie est équipée d'un connecteur magnétique pratique. Les aimants aident à trouver la bonne orientation de la fiche. Tenez le cordon du chargeur entre les mains, sans serrer, et rapprochez-le lentement du connecteur de la batterie.



## Charge de la batterie en dehors du S-Pedelec

### Chargeur CR245

1. Branchez le chargeur sur le secteur. Les DEL du chargeur s'éclairent en rouge et en vert.
2. Connectez ensuite le chargeur du Stromer à la batterie. En cours de charge, les DEL du chargeur s'éclairent en orange et en vert. Si les DEL clignotent en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Arrêtez alors immédiatement le processus de charge et débranchez le chargeur et la batterie du réseau électrique. Si l'erreur se produit à nouveau, faites contrôler la batterie et le chargeur par votre revendeur Stromer. Lorsque la pleine charge est atteinte, les DEL du chargeur s'éclairent en vert.
3. À ce moment seulement, déconnectez la batterie du chargeur, puis débranchez le chargeur du secteur.

### Chargeur CR246

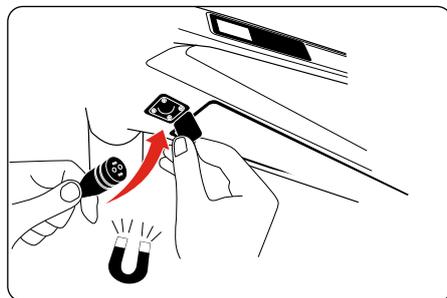
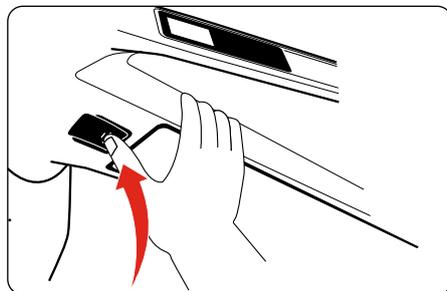
1. Branchez le chargeur sur le secteur.
2. Connectez ensuite le chargeur du Stromer à la batterie. La DEL du chargeur clignote en vert pendant le processus de charge. Si la DEL clignote en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Si la DEL s'allume en rouge, une erreur est survenue lors de la charge. Arrêtez alors immédiatement le processus de charge et débranchez le chargeur et la batterie du réseau électrique. Si l'erreur se produit à nouveau, faites contrôler la batterie et le chargeur par votre revendeur Stromer. Lorsque la pleine charge est atteinte, la DEL du chargeur s'éclaire en vert.

3. À ce moment seulement, déconnectez la batterie du chargeur, puis débranchez le chargeur du secteur.

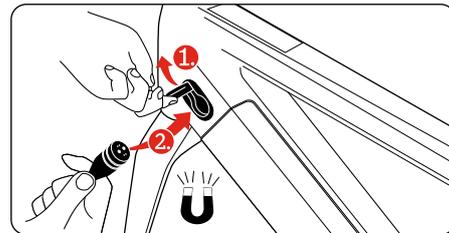
## Charge de la batterie en place dans le S-Pedelec

Le connecteur pour le cordon de charge se trouve sur le côté gauche du tube diagonal, juste en-dessous de la liaison avec le tube de direction.

### Port de recharge Stromer ST1/ST2/ST3/ST5



### Port de recharge (loquet d'éjection de la batterie) Stromer ST7



### Chargeur CR245

1. Branchez le chargeur sur le secteur. Les DEL du chargeur s'éclairent en rouge et en vert.
2. Ouvrez le cache du port de recharge ou le loquet d'éjection de la batterie jusqu'à la première butée/résistance.
3. Branchez ensuite la fiche du cordon dans la prise du Stromer. En cours de charge, les DEL du chargeur s'éclairent en orange et en vert. Si les DEL clignotent en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Arrêtez alors immédiatement le processus de charge et débranchez le chargeur et la batterie du réseau électrique. Si l'erreur se produit à nouveau, faites contrôler la batterie et le chargeur par votre revendeur Stromer. Lorsque la pleine charge est atteinte, les DEL du chargeur s'éclairent en vert.
4. À ce moment seulement, déconnectez la batterie (ou le Stromer) du chargeur, puis débranchez le chargeur du secteur.

### Chargeur CR246

1. Branchez le chargeur sur le secteur.
2. Ouvrez le cache du port de recharge ou le loquet d'éjection de la batterie jusqu'à la première butée/résistance.
3. Branchez ensuite la fiche du cordon dans la prise du Stromer. La DEL du chargeur clignote en vert pendant le processus de charge. Si la DEL clignote en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Si la DEL s'allume en rouge, une erreur est survenue lors de la charge. Arrêtez alors immédiatement le processus de charge et débranchez le chargeur et la batterie du réseau électrique. Si l'erreur se produit à nouveau, faites contrôler la batterie et le chargeur par votre revendeur Stromer. Lorsque la pleine charge est atteinte, la DEL du chargeur s'éclaire en vert.
4. À ce moment seulement, déconnectez la batterie (ou le Stromer) du chargeur, puis débranchez le chargeur du secteur.

### Durée de charge

La durée de charge varie en fonction du modèle et de la version de la batterie et du chargeur. Pour des indications plus précises, veuillez consulter les informations de la page [www.stromer-bike.com/service](http://www.stromer-bike.com/service) ou la fiche complémentaire : Consignes de sécurité Batterie Stromer.

 Si le temps de charge indiqué est nettement dépassé, interrompez le processus de charge. Faites contrôler la batterie et le chargeur par votre revendeur Stromer.

### Affichage de l'état de charge

L'affichage route permet de voir le niveau de charge de la batterie du Stromer. Le témoin de niveau de charge a la forme d'une pile vue de profil portant le pourcentage de charge. Une fois la batterie déchargée, le Stromer coupe automatiquement le moteur et passe en mode vélo (sans assistance).

La barre au-dessus du témoin de niveau de charge indique la consommation instantanée. Cet affichage permet de mieux se rendre compte de sa consommation d'énergie, et par conséquent d'adapter son style de conduite afin d'obtenir la plus grande autonomie possible. Plus la barre est longue, plus il y a d'énergie consommée.

Dès que l'assistance se déclenche, la barre (en rouge dans l'illustration suivante) s'affiche de droite à gauche.



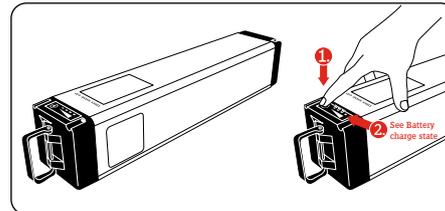
En mode frein, la batterie est rechargée et la barre (en rouge dans l'illustration suivante) va de gauche à droite.



Pour votre sécurité, le Stromer ne laisse pas la batterie se décharger complètement, conservant un peu d'énergie pour pouvoir maintenir les fonctions de base. Lorsque la batterie est vide et que l'assistance s'interrompt, les feux et l'affichage restent ainsi alimentés pendant 1 heure environ.

### Affichage sur la batterie BQ1440

La batterie BQ1440 possède un indicateur de charge composé de petites DEL.



Appuyez sur le bouton « ON/OFF » de la batterie. Les DEL s'allument et indiquent l'état de charge actuel.

## ENTRETIEN/RÉPARATION

Faites toujours effectuer les travaux de montage et d'entretien par votre revendeur Stromer. Vous ne pouvez effectuer vous-même des travaux que s'ils sont décrits dans le manuel, par exemple le réglage de la position assise. Toutes les vis doivent être serrées avec la valeur de couple prescrite.

**i** Faites contrôler régulièrement votre S-Pedelec par votre revendeur Stromer. Il saura repérer les pièces usées ou abîmées et vous conseiller dans le choix des pièces de rechange. Il vérifiera aussi la version du logiciel et s'assure de l'installation de mises à jour importantes concernant la sécurité et la facilité d'utilisation.

Évitez de réparer vous-même les pièces vitales pour la sécurité (cadre, fourche, guidon, potence, jeu de direction, freins, éclairage).

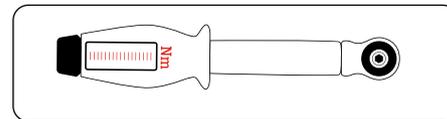
**i** Le bon fonctionnement et la sécurité de votre S-Pedelec dépendent de l'utilisation de pièces de rechange adaptées et homologuées. Faites-vous conseiller par le fabricant, l'importateur ou votre revendeur Stromer.

**i** Ne remplacez les pièces abîmées ou usées que par des pièces d'origine du fabricant ou par des pièces compatibles. C'est impératif pour certaines pièces. Vous trouverez une liste à cet effet au paragraphe « Pièces autorisées ».

Pour ces pièces, le remplacement par des pièces non d'origine ou non compatibles invalide l'homologation du S-Pedelec. Pour d'autres pièces, un remplacement par des pièces non autorisées annule en général la garantie du fabricant.

**⚡** L'utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine ou qui sont inadaptées peut gravement affecter le fonctionnement de votre S-Pedelec ! Des pneus ne présentant pas une bonne adhérence ou non prévus pour être utilisés sur un S-Pedelec, des garnitures de frein présentant une mauvaise friction ou des pièces de construction légères mal fabriquées peuvent provoquer des accidents aux conséquences gravissimes. Il en va de même pour un montage mal réalisé !

**⚡** N'oubliez pas, chaque fois que vous intervenez sur votre Pedelec, que les vis doivent se serrer à la valeur de couple prescrite. Ce couple est indiqué sur beaucoup de pièces. Sa valeur s'exprime en Newton-mètres (Nm). Le serrage se fait à l'aide d'une clé dynamométrique. Les meilleurs modèles de clés dynamométriques interrompent le serrage lorsque le couple prescrit est atteint en émettant un signal sonore. Si vous n'avez pas de clé dynamométrique, il faut absolument confier ces travaux à votre revendeur Stromer. Sinon les vis peuvent se détacher, voire se casser. Vous trouverez un tableau des valeurs de couple de serrage des principaux organes dans le paragraphe « Vis et boulons ».



Clé dynamométrique

**!** Confiez toutes les opérations de montage et de réparation de la transmission Smart.Shift et de la boîte Smart.Shift à un spécialiste agréé.

- Le nettoyage et l'entretien de pièces apparentes sous tension est à confier à votre revendeur Stromer exclusivement !
- Avant de nettoyer votre S-Pedelec, retirez la batterie lorsque c'est possible. Il faut veiller à bien fermer le couvercle du logement de la batterie.
- Si vous nettoyez la batterie, veillez à ne pas toucher de contacts, avec le risque de courts-circuits éventuels. S'ils devaient être sous tension, vous pourriez vous blesser et endommager la batterie.
- Un nettoyage à haute pression peut endommager l'installation électrique. La forte pression peut provoquer l'infiltration de liquide même dans des pièces protégées par des joints, et les endommager.
- Ne nettoyez votre S-Pedelec que lorsque les composants électroniques (p. ex. : logement de la batterie ou port de recharge) sont bien montés, insérés et fermés.

- Il faut éviter d'endommager les câbles et les pièces électriques. En cas de dommage de l'installation électrique, il faut cesser d'utiliser le S-Pedelec et le faire vérifier par votre revendeur Stromer.

 **Éteignez le système électrique avant toute intervention sur votre S-Pedelec. Retirez la batterie et refermez le logement de la batterie.**

## Chaîne / courroie

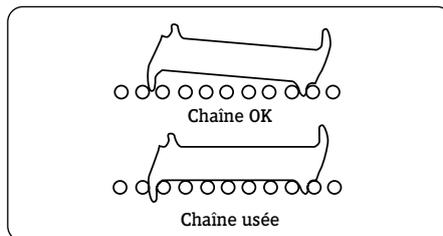
### Transmission à chaîne

Pour bien fonctionner, la chaîne doit être régulièrement nettoyée et lubrifiée (voir paragraphe « Périodicité d'entretien »). Les saletés peuvent s'enlever au moment où on nettoie le vélo. Sinon, il est possible la nettoyer en passant dessus, de tous les côtés, un chiffon imbibé d'huile. Une fois propre, il faut la lubrifier avec un lubrifiant approprié, surtout au niveau des articulations des maillons. Au bout d'un certain temps, essuyer le lubrifiant superflu.

### Réglage de la chaîne

Pour un bon fonctionnement de la chaîne et du dérailleur, il faut que la chaîne présente une certaine tension. Elle risque sinon de sauter, ce qui peut aller jusqu'à entraîner une chute. Les dérailleurs assurent une tension automatique de la chaîne.

 Les chaînes s'usent du fait de leur utilisation et de la saleté. Il faut changer la chaîne dès qu'on peut l'écarter quelque peu du plateau, 5 mm env., simplement en la pinçant avec les doigts.

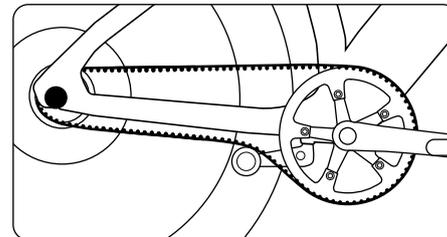


Les chaînes modernes pour dérailleurs n'ont généralement plus de maillon rapide. Pour les ouvrir et les fermer, donc pour les changer, un outil spécial est requis. C'est un travail qu'il vaut mieux confier à votre revendeur.

D'autres chaînes sont, elles, équipées de maillons rapides et peuvent s'ouvrir sans outils spéciaux. S'ils sont de la bonne largeur et si le type de transmission le permet, de tels maillons rapides permettent d'intervenir sur une chaîne même en rase campagne.

### Transmission par courroie

Si votre Stromer est équipé d'une transmission par courroie (Carbon Belt Drive de Gates), le rouleau de serrage automatique vous vite de contrôler et resserrer fréquemment la courroie et n'exige pratiquement aucun entretien.



 **Veillez respecter les consignes d'utilisation suivantes afin de prolonger la durée de vie de la courroie. Une mauvaise manipulation peut endommager la courroie et nécessiter son remplacement !**

- Ne pas tordre ou plier la courroie
- Ne pas l'inverser en mettant l'intérieur à l'extérieur
- Ne pas l'enrouler ou la mettre en boule
- Ne pas l'utiliser comme fouet à courroie
- Ne pas utiliser d'instruments coupants ni d'outils pour manipuler la courroie
- Ne pas faire levier pour la mettre en place
- Ne pas huiler

Pour assurer une bonne longévité à la transmission, nous vous recommandons de nettoyer la courroie à l'eau ou avec une balayette, en particulier après avoir roulé dans de la boue ou de la saleté. Des dépôts indésirables sur la courroie ou sur les poulies peuvent être source d'usure accélérée et de bruit (par exemple : grincements, craquements).

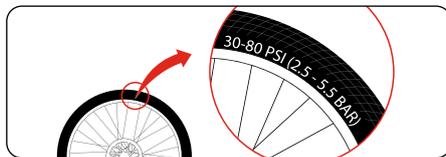
Utilisation en hiver : La courroie ne rouille pas, mais quand l'eau salée s'évapore, des cristaux de sel se forment et frottent contre les poulies. Même si aucune saleté n'est visible, il est conseillé de nettoyer régulièrement la roue et la courroie en cas d'utilisation pendant l'hiver. Utilisez de l'eau chaude et un détergent ou un produit de rinçage doux.

Lors de chaque nettoyage, vérifiez que votre transmission ne présente pas de dommages, de déformations ou de fissures. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre revendeur Stromer. Si le fonctionnement de la transmission reste bruyant en dépit d'un nettoyage soigneux, il peut être utile de procéder à une légère pulvérisation de produit au silicone sec sur la face intérieure de la courroie. Cela prévient la formation de dépôts, améliore la fluidité de fonctionnement et réduit le bruit.

## Jantes/pneus

 Les jantes sont un organe de sécurité, soumis à de fortes sollicitations. Elles s'usent donc lorsqu'on roule. Il faut cesser d'utiliser une jante dès qu'on voit qu'elle est endommagée. Faites-la vérifier et changer par votre revendeur Stromer. Une jante trop usée, et donc affaiblie, peut provoquer des chutes et des accidents graves.

 Il faut aussi contrôler régulièrement les pneus de votre S-Pedelec. On trouve sur le flanc de chaque pneu l'indication de la pression de gonflage maximale et minimale autorisées. Ces valeurs sont à respecter, faute de quoi le pneu peut se déjancer ou éclater ! En cas d'indications différentes sur la jante et sur le pneu, la pression maximale la plus faible et la pression minimale la plus élevée s'appliquent !



 Les Stromer équipés de pneus de 57-584 (modèles ST1 et ST2 54-584) ont une pression de gonflage recommandée de 2,2 bars/32 psi.

 Les pneus sont des pièces d'usure. Vérifiez-en régulièrement la pression, les sculptures et l'état général. Tous les pneus ne peuvent pas s'utiliser indifféremment. Le remplacement des pneus d'un S-Pedelec ne doit se faire qu'avec des pneus homologués et autorisés par le fabricant. Il faut ici veiller à ce que la taille soit correcte. Ne manquez pas de consulter votre revendeur Stromer à ce sujet.

 Il existe des pneus spéciaux pour l'utilisation en hiver. Demandez à votre revendeur Stromer des pneus avec un profil spécial et un mélange de gomme adapté.

Sont autorisées, sur le S-Pedelec Stromer, les dimensions de pneus suivantes :  
ST1, ST2, ST3 et ST5 : 27,5 x 2,25" (650b)e/57-584  
ST1 et ST2 : 27,5 x 2,25" (650b)e/54-584  
ST5 Pinion et ST7: 27,5 x 2,35" (650b)e/57-584

## Réparation des crevaisons

 Pour toutes interventions sur les pneus, adressez-vous à votre revendeur Stromer ou à un spécialiste agréé pour les S-Pedelec.

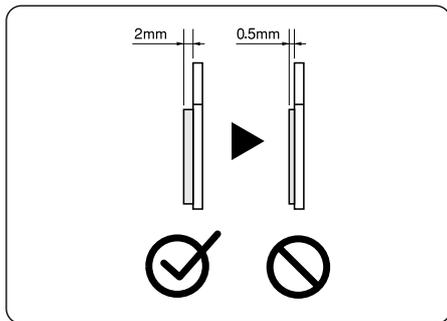
## Freins

Votre Stromer est équipé d'un frein à disque hydraulique.

 Seules des pièces de rechange conformes à l'homologation de chaque vélo ou des pièces homologuées UE n° 90 peuvent être montées !

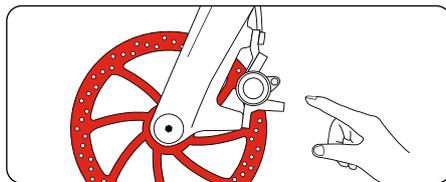
 Les freins sont des éléments vitaux pour votre sécurité. Il y a lieu d'en assurer l'entretien régulier. Cela nécessite des connaissances et un outillage spécialisés. Confiez toutes interventions sur votre S-Pedelec à votre revendeur. Les interventions qui ne sont pas réalisées dans les règles de l'art constituent un risque pour la sécurité de fonctionnement du S-Pedelec !

 Les disques de frein et les garnitures de frein sont soumis à une usure particulièrement importante. Veuillez faire vérifier régulièrement par votre revendeur l'usure de ces composants de sécurité et les faire remplacer le cas échéant.



Source : Shimano® techdocs

 Ne touchez pas un disque de frein lorsqu'il tourne ou juste après un freinage. Il y a un risque de se blesser et de se brûler.



### Consignes de sécurité pour les freins à disque hydrauliques

 Il y a lieu d'éviter des freinages permanents prolongés, comme cela peut se produire dans de longues descentes sur des pentes abruptes. Les freinages prolongés peuvent occasionner la formation de bulles de vapeur et une défaillance complète des freins. Il peut en résulter des chutes et des blessures très graves.

Le levier de frein ne doit pas être actionné si votre S-Pedelec est couché ou s'il est à l'envers. Des bulles d'air pourraient se former dans le système hydraulique, et entraîner une défaillance du frein. Après chaque transport, vérifiez si le point dur du frein semble plus souple que précédemment. Actionnez ensuite lentement le frein à plusieurs reprises. Le système de freinage peut alors se purger. Si le point de pression demeure souple, vous ne devez pas continuer à rouler, il faut confier le S-Pedelec à votre revendeur pour une purge.

 Avant un transport, vous pouvez contourner ce problème en actionnant le levier de frein et en le maintenant dans cette position à l'aide d'une courroie par exemple. Ceci permet d'empêcher la pénétration d'air dans le système hydraulique.

Pour le nettoyage des freins, consultez la notice d'utilisation de leur fabricant.

 Pour toutes informations sur les freins de votre S-Pedelec, consultez la notice d'utilisation de leur fabricant par Internet à l'adresse [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support) ou sur le site du fabricant.

### Dérailleur

 Les dérailleurs sont des éléments contribuant à la sécurité de votre S-Pedelec. Lisez les manuels d'utilisation des fabricants et familiarisez-vous avec le fonctionnement et le changement de vitesse de votre S-Pedelec avant de prendre la route. Confiez toutes interventions sur le changement de vitesse à votre revendeur Stromer ! Les interventions qui ne sont pas réalisées dans les règles de l'art constituent un risque pour la sécurité de fonctionnement du S-Pedelec !

 Pour tous renseignements sur le changement de vitesses de votre S-Pedelec, consultez la notice d'utilisation de son fabricant par Internet à l'adresse [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support) ou sur le site du fabricant.

 Vous avez la possibilité de prolonger la garantie à trois ans pour la transmission Pinion C-Line et à cinq ans pour la transmission Pinion P-Line.

Pour connaître les conditions de garantie de Pinion, rendez-vous sur <https://pinion.eu/service/> ou scannez le QR Code ci-dessous.

Scannez :



## Le tuning des S-Pedelec est interdit

 Il est interdit de procéder à des modifications techniques de votre S-Pedelec. Toute intervention destinée à augmenter la puissance ou la vitesse est susceptible d'entraîner de graves conséquences sur les plans juridique et sécuritaire.

Conséquences juridiques éventuelles :

- Toutes les garanties du fabricant sont annulées.
- Des poursuites au pénal ne sont pas à exclure, pour blessure par imprudence par exemple.
- Annulation de l'assurance.

Conséquences techniques éventuelles :

- Des modifications techniques peuvent altérer le bon fonctionnement du vélo et peuvent provoquer des défauts ou la rupture de pièces.
- Le moteur et la batterie peuvent souffrir de surcharge et présenter un fort échauffement. Conséquences : dommages irréparables et risque d'incendie.

Les freins et autres pièces sont davantage sollicités. Conséquences : mauvais fonctionnement, surchauffe, usure accélérée.

## Transport de bagages et de charges

 Le montage ultérieur d'un porte-bagages ne peut être effectué que par votre revendeur Stromer. Les travaux qui ne sont pas effectués dans les règles de l'art mettent en danger la sécurité de fonctionnement du S-Pedelec ou peuvent provoquer des dommages sur le S-Pedelec ! Renseignez-vous auprès de votre revendeur Stromer ou du service d'immatriculation compétent pour savoir si vous avez besoin d'une homologation individuelle séparée suite à cette transformation.

## Porte-bagages

 Il ne faut jamais fixer de porte-bagages à la tige de selle ! Elle n'est pas prévue à cet effet ! Une surcharge de la tige de selle par un porte-bagage peut la faire casser, provoquant des chutes graves.

Il ne faut pas dépasser le poids total autorisé du véhicule, même si un porte-bagage a une capacité qui permettrait de le faire !

## Porte-bagage avant

Il est interdit de monter et d'utiliser un porte-bagage avant.

## Indications sur la sécurité du transport des bagages

 La présence de bagages modifie le comportement routier de votre S-Pedelec. Cela rallonge entre autres la distance de freinage, ce qui peut être la cause de graves accidents ou chutes. Il y a lieu d'adapter son mode de conduite, ce qui veut dire qu'il faut freiner plus tôt et maîtriser un guidon plus lourd. Il ne faut transporter de bagages que sur un porte-bagages prévu à cet effet ! Le montage et l'utilisation de sièges pour enfant est interdite.

Il faut veiller à ce que rien ne puisse se prendre dans les rayons et dans les roues en rotation.

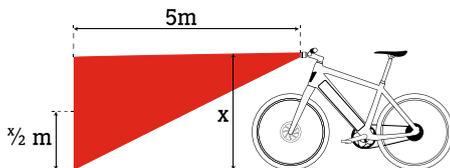
**i** Lorsque vous voyagez chargé, il ne faut pas dépasser le poids total autorisé du S-Pedelec. La charge admise pour le porte-bagage est indiquée dessus.

Vous trouverez d'autres renseignements à ce sujet sur Internet à l'adresse suivante : [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support)

## Éclairage

**i** Dans les feux modernes à DEL, les diodes ne se changent pas. Les feux et les catadioptrés sont à nettoyer régulièrement. Utilisez pour cela de l'eau additionnée d'un peu de détergent.

Pour un réglage optimal du feu avant, faire en sorte que les véhicules circulant en sens inverse ne soient pas éblouis. En Allemagne ce réglage est obligatoire.



Il est interdit de procéder à des modifications du système d'éclairage. De telles modifications sont susceptibles de faire perdre le bénéfice de la garantie, voire de l'assurance !

Pour d'autres renseignements à ce sujet, consulter [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support).

## Système d'antiblocage (ABS) avec régulation du décollage de l'axe arrière

Les interventions sur le système de freinage doivent impérativement être réalisées par un revendeur Stromer. Si les travaux d'entretien ne sont pas exécutés conformément aux prescriptions et/ou si des travaux sont effectués par des ateliers spécialisés non agréés, toute garantie portant sur l'ensemble du système d'antiblocage est immédiatement caduque.

## Programme d'entretien

**i** Un S-Pedelec moderne est un engin particulièrement performant. Toutefois il doit faire l'objet d'un entretien professionnel régulier. Cela demande des compétences et des outils spéciaux. Confiez les interventions sur votre S-Pedelec à votre revendeur Stromer !

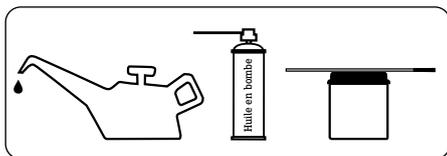
Pour assurer dans la durée le bon fonctionnement de votre S-Pedelec électrique et pour ne pas perdre le bénéfice de la garantie :

- nettoyez votre S-Pedelec chaque fois que vous l'avez utilisé, en vérifiant qu'il est en bon état ;
- faites réaliser les contrôles périodiques par votre revendeur Stromer ;
- contrôlez votre S-Pedelec tous les 300 à 500 km, ou tous les 3 à 6 mois ;
- vérifiez que vis, écrous et axes traversants sont bien serrés ;
- utilisez une clé dynamométrique pour garantir un bon serrage ;
- assurez l'entretien et la lubrification des pièces mobiles conformément aux instructions du fabricant (les surfaces de freinage ne se lubrifient pas !)
- faites réparer les défauts de peinture ;
- faites remplacer les pièces défectueuses et usées.

**i** Pour tous renseignements sur les composants et sur leur entretien, consultez les notices d'utilisation de leur fabricant sur Internet à l'adresse suivante : [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support) ou sur le site de leur fabricant.

## Périodicité d'entretien

**i** Faites-vous conseiller par votre revendeur Stromer pour les lubrifiants à utiliser ! Il n'existe pas de lubrifiant universel. L'utilisation d'un lubrifiant mal adapté peut affecter le bon fonctionnement et causer des dommages !



Les interventions que vous pouvez envisager de réaliser par vous-même sans risque sont signalées en **gras**.

### Opération à réaliser

#### Contrôler :

- **Les pneus et les roues**

Couples de serrage :

- Guidon
- Manivelles

Réglage des éléments suivants :

- Jeu de direction
- Freins
- Pédales
- Toutes les vis de fixation
- Tige de selle
- Selle
- Dérailleur
- Amortisseurs

## Chaque fois que vous utilisez votre S-Pedelec

### Opération à réaliser

Entretien/contrôle :

- **Rayons**
- **Usure et concentricité des jantes**
- **État des pneus, présence de corps étrangers**
- **Axes traversants**
- **Bon fonctionnement du dérailleur**
- **Fonctionnement des freins**
- **Freins hydrauliques : Étanchéité**
- **Éclairage**
- **Sonnette ou klaxon**
- **Pneumatiques : Bonne fixation, gonflage correct**

## Tous les 300 à 500 km

### Opération à réaliser

Contrôler :

- **Chaîne ou courroie de transmission**
- Usure des plaquettes de frein (remplacer les plaquettes usées)

Nettoyer :

- **Chaîne ou courroie de transmission**

Lubrifier :

- **Chaîne avec huile pour chaînes**

Contrôler :

- Le bon serrage de l'intégralité des vis et boulons (si aucun couple de serrage correct n'est mentionné, effectuez un simple contrôle à la main pour vérifier que la liaison vissée ne s'est pas desserrée)

## Tous les 3 000 kilomètres/au moins 1x par an

### Opération à réaliser

À contrôler, nettoyer, éventuellement remplacer par le revendeur :

- Moyeux
- Pédales
- Freins
- Jeu de direction
- Dérailleur
- Chaîne ou sangles

## Après avoir roulé sous la pluie

### Opération à réaliser

- Sécher

Nettoyer et lubrifier :

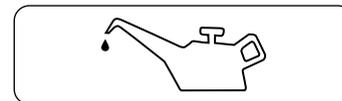
- **Dérailleur**
- **Chaîne**

**i** Pour garantir le bon fonctionnement dans la durée de votre S-Pedelec, la première révision est essentielle ! Les câbles et les rayons s'allongent, les vis et les boulons peuvent se desserrer. C'est pourquoi il faut absolument confier la première révision à votre revendeur Stromer.

## Lubrification



Les interventions effectuées sur un S-Pedelec demandent du savoir-faire, des outils et de l'expérience ! Confiez toutes les interventions à effectuer sur des pièces importantes pour sécurité à votre revendeur Stromer, ou demandez-lui de les vérifier !



### Schéma de lubrification

Que faut-il lubrifier ?	Selon quelle périodicité ?	Avec que type de lubrifiant ?
<b>Chaîne</b>	Après l'avoir nettoyée lorsqu'elle s'est salie ; après avoir roulé sous la pluie ; tous les 250 km	Huile pour chaîne
<b>Câbles de frein</b>	En cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	Graisse sans silicium
<b>Roulements de roues, de pédalier, de direction</b>	1 fois par an	Graisse pour roulements
<b>Filetages</b>	Au montage	Graisse
<b>Surfaces de contact des pièces en carbone</b>	Au montage	Pâte pour carbone
<b>Surface de frottement des liaisons vissées</b>	1 fois par an	Graisse, huile en bombe
<b>Tiges de selle métallique sur cadre acier</b>	Au montage	Graisse
<b>Articulations du dérailleur</b>	En cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	Huile en bombe

## Vis et boulons



Toutes les liaisons vissées du S-Pedelec sont à bloquer au couple de serrage approprié pour assurer leur bonne tenue. Un serrage incorrect peut endommager les vis, boulons, écrous ou la pièce assemblée. Utilisez impérativement une clé dynamométrique. Sans cet outil spécial, il n'est pas possible de réaliser un bon serrage !



Toute pièce qui porte une indication de couple de serrage doit obligatoirement être vissée en respectant la valeur indiquée. Recherchez également dans la notice du fabricant de la pièce en question les bonnes valeurs de serrage.



Si une liaison vissée est munie d'un produit de blocage de vis (colle pour vis, par ex. Loctite), il faut également utiliser ce produit de blocage de vis à chaque ouverture, desserrage ou nouveau vissage.



Le tableau suivant indique les liaisons vissées sur lesquelles vous pouvez intervenir vous-même. Vous ne devez serrer ou contrôler ces liaisons vissées qu'avec une clé dynamométrique et au couple indiqué. Si un autre couple est indiqué sur le composant, utilisez-le.

Les liaisons vissées non mentionnés ici ne doivent être serrées ou modifiées que par le revendeur spécialisé Stromer.

Composants	Couple de serrage
Blocage du support de selle et de l'angle de la selle	12 à 14 Nm
Tige de selle (collier)	10 Nm
Porte-bidon	3,5 Nm
Adaptateur de gadget SP	0,5 Nm

## GARANTIES LÉGALES

En droit européen, le vendeur se doit d'assurer une garantie des vices d'au moins deux ans à partir de la date d'achat. Cela inclut tous vices déjà présents lors de l'achat/la remise. On considère de plus pendant les six premiers mois que les vices étaient déjà présents à l'achat.

En Suisse, la garantie se restreint à deux ans après la date d'achat.

Si vous constatez un vice, vous avez le choix entre une résiliation du contrat pour vices, une réduction, une livraison d'un matériel neuf, ou au moins une suppression du défaut altérant la qualité.

La responsabilité pour vice ne couvre pas l'usure normale dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination.

## GARANTIE, DÉFAUTS, USURE

Les conditions de garantie et la limitation de responsabilité vous ont été remises séparément lors de l'achat de votre S-Pedelec. Vous pouvez en outre les consulter à tout moment à la page [www.stromerbike.com/support](http://www.stromerbike.com/support).

En cas de vice, adressez-vous à votre revendeur Stromer. Conservez toutes les factures et les justificatifs d'entretien à titre de preuve.

## Usure

Il est à noter que certains éléments d'un S-Pedelec s'usent plus vite que ceux d'un vélo sans assistance électrique ; Cela en raison d'un poids supérieur et d'une vitesse généralement plus rapide du fait de l'assistance.

Cette usure plus rapide ne constitue pas un vice et n'est pas couverte par la garantie.

Les pièces concernées sont :

- Les pneus
- Les plaquettes de frein

La batterie est soumise au vieillissement et elle est de ce fait une pièce d'usure. Il est à noter que l'autonomie que procure la batterie se réduit considérablement en fonction de l'âge et de l'utilisation. Il faut en tenir compte dans ses trajets, et éventuellement la remplacer par une neuve. Des batteries de rechange sont disponibles chez votre revendeur Stromer.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids total autorisé du S-Pedelec Stromer : 150 kg

Véhicule avec batterie + conducteur + bagages + remorque

Poids des différents modèles de Stromer :

Modèle	Poids sans batterie	Poids de la batterie	Poids total	Charge maximale autorisée
ST1	27 kg	4,8 kg	31,8 kg	118,2 kg
ST2 ST3 ST5	28 kg	4,8 kg	32,8 kg	117,2 kg
ST7	30 kg	7,0 kg	37,0 kg	113,0 kg

	ST7	ST5	ST3	ST2	ST1
<b>MOTEUR</b>	SYNO Drive Sport II*	SYNO Drive Sport II*	SYNO Drive*	Cyro Drive IG*	Cyro Drive II
MOTEUR/ASSISTANCE	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h
PUISSANCE	940 W	850 W	820 W	750 W	670 W
PUISSANCE (ÉTATS-UNIS)	750 W	650 W	600 W	570 W	550 W
COUPLE DE SERRAGE	52 Nm	48 Nm	44 Nm	40 Nm	35 Nm
AUTONOMIE	jusqu'à 260 km	jusqu'à 180 km	jusqu'à 180 km	jusqu'à 180 km	jusqu'à 180 km

\* Selon le pays d'utilisation, une immatriculation, une assurance et un permis de conduire peuvent être nécessaires.

<b>CHARGEUR</b>	CR245	CR246**
ENTRÉE	100-240 VCA ~/50-60 Hz/3 A	230-240 VCA ~/50-60 Hz/1,8 A
SORTIE	54,6 VCC/4,5 A 11,2 VCC/1 A	54,6 VCC/4,5 A 12 VCC/0,75 A
PLAGE DE TEMPÉRATURE DE CHARGE ADMISSIBLE [°C]	0 - 40 °C	0 - 40 °C

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Veillez noter que les emballages sont à éliminer conformément aux pratiques en vigueur.

### Produits de nettoyage et d'entretien

Il ne faut pas que le nettoyage et l'entretien de votre S-Pedelec occasionne des pollutions indues. C'est pourquoi nous recommandons, autant que faire se peut, l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien biodégradables.

Veillez à ce qu'aucun produit de nettoyage ne soit déversé dans les égouts. Pour nettoyer la chaîne, utilisez un produit spécial et mettez le produit ayant servi en déchetterie.

### Produits de nettoyage des freins et lubrifiants

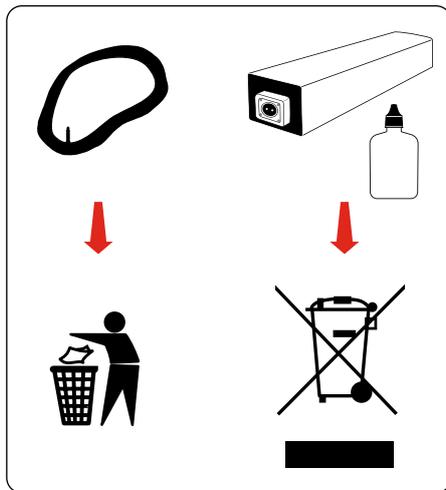
Ils sont à traiter comme les autres produits de nettoyage et d'entretien.

### Pneus et chambres à air

Les pneus et les chambres à air ne sont pas des déchets ménagers. Ils doivent être mis en déchetterie.

### Batteries de S-Pedelec

Les batteries de S-Pedelec entrent dans la catégorie des matières dangereuses, et sont soumises de ce fait aux obligations d'étiquetage correspondantes. Leur élimination doit être confiée à votre revendeur Stromer ou à leur fabricant.



## MENTIONS LÉGALES

myStromer AG  
Freiburgstrasse 798  
CH-3173 Oberwangen (Suisse)

### Europe :

info@stromerbike.com

### États-Unis :

serviceusa@stromerbike.com

En charge de la diffusion et du marketing de la notice d'utilisation : inMotion mar.com  
info@inmotionmar.com, www.inmotionmar.com  
Texte et illustrations : Veidt Anleitungen  
anleitungen@thomas-veidt.de  
www.veidt-anleitungen.de

Validation juridique effectuée par un cabinet d'avocats spécialisé dans la protection intellectuelle

La présente notice d'utilisation répond aux exigences de la norme DIN EN ISO 4210 et DIN EN 15194:2017-12.

En cas de livraison et d'utilisation en dehors de ce domaine il incombe au fabricant du véhicule de fournir les instructions complémentaires nécessaires.

© La reproduction, la traduction ou tout usage commercial du présent document ne sauraient se faire sans autorisation écrite préalable (même pour de simples extraits sous forme imprimée ou électronique).

Stromer ST1 ST2 ST3 ST5 ST7 FR Édition 3.0  
Février 2024



FAQ Stromer

### **FAQ Stromer**

Vous avez des questions sur l'entretien, les caractéristiques et les réglages de votre S-Pe-delec Stromer ? Vous souhaitez connaître des conseils et astuces pour prendre soin de votre Stromer et le maintenir en excellent état ? Alors vous êtes au bon endroit.



Application Stromer  
OMNI pour IOS

### **Application Stromer OMNI**

Avec l'application Stromer OMNI, retrouvez à tout moment noir sur blanc ce que vous avez fait et à quel moment avec votre Stromer. Des statistiques complètes vous montrent quand et combien de temps vous avez conduit votre Stromer. Vous pouvez également adapter le comportement de votre VAE en fonction de vos besoins, créer un réglage personnel de l'assistance et surveiller les données de maintenance. Et grâce à la protection contre le vol intelligente et intégrée, vous vous déplacerez en toute sécurité. Vous connaissez toujours la position et le statut de votre Stromer.

Avec l'application Stromer OMNI, vous et votre Stromer deviendrez inséparables, c'est certain.



Application Stromer  
OMNI pour Android

## CALENDRIER DES SERVICES

### 1<sup>ère</sup> inspection :

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

### 2<sup>e</sup> inspection :

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

### 3<sup>e</sup> inspection :

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**4<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**5<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**6<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

## CALENDRIER DES SERVICES

**7<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**8<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**9<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**10<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**11<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

**12<sup>e</sup> inspection :**

Travail effectué :

---

---

---

---

Matériaux utilisés :

---

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet du revendeur

Version 3.0  
N° d'article 405019

**myStromer AG**

Freiburgstrasse 798 | CH-3173 Oberwangen | Suisse  
stromerbike.com | info@stromerbike.com

**+STROMER-**